



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dossier de presse



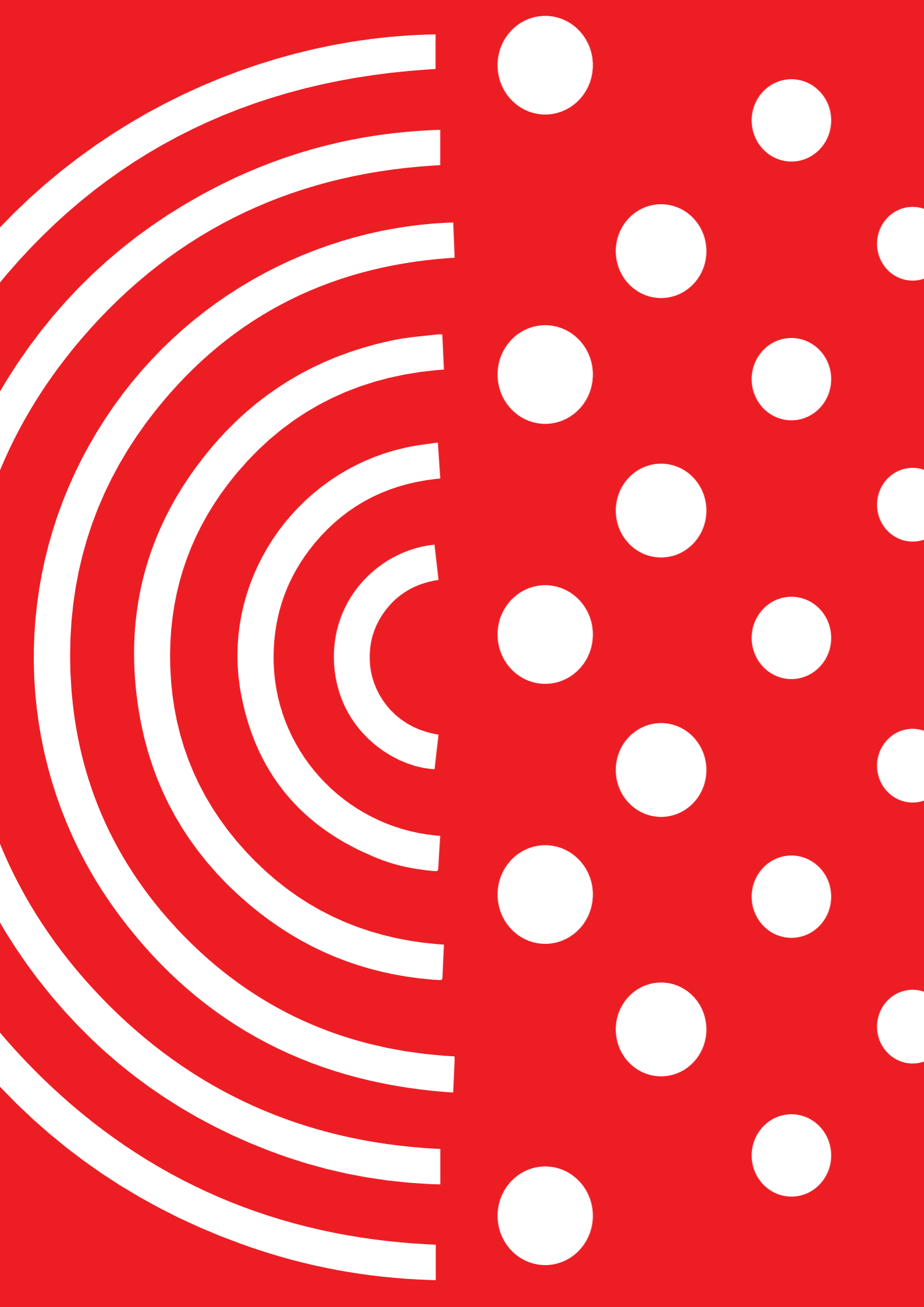
Patrimoine Culturel Immatériel en France

**PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL
EN FRANCE**

Paris — novembre 2024

Sommaire

- 03 Édito**
- 04 Qu'est-ce que le patrimoine culturel immatériel (PCI) ?**
- 08 Chiffres clés**
- 10 La cérémonie nationale d'inclusion à l'Inventaire national du PCI**
- 12 L'agenda national du PCI**
- 14 Décryptage**
- 16 Les 27 éléments patrimoniaux inscrits en 2023 et 2024**
 - Rod lo gèp ou la chasse des nids de guêpes
 - Le carnaval de Nantes
 - Les pratiques de sociabilité liées aux cercles en Provence
 - La Sanch, processions des pénitents du Vendredi saint en Roussillon (Pyrénées-Orientales)
 - Le Tour du Saint-Cordon (Valenciennes)
 - L'art de l'espalier - tailles de formation et de fructification
 - L'apprentissage et l'usage du braille
 - Les pratiques sociales et culturelles des Confréries œnogastronomiques en France
 - Mbiwi de Mayotte
 - Récolte «à l'ancienne», entretien des vieux vergers et pressage des olives en Corse
 - La sonnerie de cloches par tintement manuel dite «banc du sonneur», coptée ou trézolage
 - L'art du timbre-poste gravé en taille douce
 - Les savoir-faire liés à la ganterie en pays de Millau : élevage pastoral, connaissances et transformation des matières, art de confectionner le gant
 - Vyéy asi granfon, jeux et traditions de veillée funéraire des Grands-Fonds
 - L'irrigation traditionnelle gravitaire par canaux en France
 - Les savoir-faire et la culture du craquelin de Haute-Bretagne
 - La construction navale vernaculaire en bois, l'art de la charpenterie de marine : le doris de Saint-Pierre-et-Miquelon
 - Les connaissances et savoir-faire des liqueurs en France
 - Pratiques et savoir-faire paludiers en Presqu'île de Guérande
 - Les pratiques sociales et culturelles dans les bistrotts et cafés en France
 - Les savoir-faire de la découpe bouchère à la française
 - L'art de la charpenterie de marine en Normandie
 - L'art de la poterie traditionnelle de Mayotte
 - Le chant de marin
 - Les gestes du travail pour la cueillette du tilleul dans les Baronniees provençales
 - Les connaissances, savoir-faire et pratiques liés aux papiers faits-main en France
 - La procession de Neuf lieues



Édito



© Laurent VU – SIPA / Ministère de la Culture

Parce qu'il agit comme un révélateur des identités locales et donne à voir toute la richesse et la diversité des expressions culturelles, le patrimoine culturel immatériel, dont la sauvegarde est garantie par une Convention de l'Unesco ratifiée par la France en 2006, est un trésor dont nous devons prendre soin et que j'ai à cœur de faire rayonner.

C'est tout le sens de l'événement public organisé par le ministère de la Culture le 25 novembre 2024, pour remettre leurs certificats de reconnaissance aux porteurs des 27 nouveaux éléments inclus pour 2023 et 2024. Organisée dans la lignée du plan d'actions pour la culture en ruralité afin de répondre à la demande de reconnaissance et de soutien envers une vie culturelle de proximité qui est souvent très riche, mais insuffisamment soutenue et encouragée, cette cérémonie est l'occasion de donner toute sa place à ce patrimoine vivant. Elle sera ritualisée chaque année.

En parallèle de ce temps fort, l'Agenda national du patrimoine culturel immatériel sera lancé en 2025. Alimenté en collaboration avec les directions régionales des affaires culturelles (DRAC) et les missions aux affaires culturelles (MAC), cet agenda participatif permettra à tous les membres des communautés patrimoniales de partager les événements et activités liées à leur patrimoine vivant qui rythment leur vie locale.

Vivant, dynamique, toujours en mouvement, le patrimoine culturel immatériel représente une richesse sans pareil pour notre pays, à laquelle nos concitoyens sont infiniment attachés. Mieux le mettre en valeur, c'est faire vivre cet idéal démocratique d'une culture qui sait reconnaître la valeur des choses qui comptent pour nous.

Rachida Dati

Ministre de la Culture

Qu'est-ce le patrimoine culturel immatériel (PCI)?

Un patrimoine vivant, transversal et inclusif

Le PCI englobe des pratiques et savoirs dont chacun hérite en commun, qu'il s'efforce collectivement de faire vivre, recréer et transmettre. Patrimoine vivant témoin de la diversité culturelle, le PCI fait le lien entre patrimoine matériel et naturel, et contribue au développement durable.

PCI est l'abréviation de « patrimoine culturel immatériel », qui désigne l'ensemble des pratiques, expressions ou représentations qu'une communauté humaine reconnaît comme faisant partie de son patrimoine. Ces pratiques concernent les savoir-faire artisanaux, les rituels et les événements festifs, les musiques et danses traditionnelles, les expressions et traditions orales, les jeux et sports traditionnels, et les connaissances en lien avec la nature et l'univers.

La Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a été adoptée par l'Unesco le 17 octobre 2003. Elle a été ratifiée à ce jour par 183 États, dont la France en 2006. Au-delà des inscriptions sur les listes de l'Unesco qui jouissent d'une renommée mondiale, la mise en œuvre nationale de cette Convention engage les États à identifier la diversité patrimoniale présente sur leurs territoires afin de maintenir sa vitalité, avec la participation la plus large possible de la population. L'adoption de la Convention fonde ainsi une politique publique nationale, qui s'avère d'ailleurs dépasser le champ de la culture par l'ampleur des domaines englobés et les enjeux de développement durable qui orientent la sauvegarde du PCI.

Pour la préservation de la diversité culturelle, contre la hiérarchisation des cultures et les discriminations, cette Convention, en donnant une place essentielle à la participation des communautés, invite des centaines de millions de personnes, à mener des actions pour faire connaître, reconnaître et préserver des pratiques culturelles qui font collectivement sens dans la continuité et la créativité.

La Convention de l'Unesco a établi des principes éthiques, en accord avec les Droits de l'Homme, le respect de la diversité culturelle, de l'égalité des genres, et le soin apporté à toute forme de vie. Sur les plans écologiques, sociaux et économiques, la sauvegarde du PCI se fait en application des principes du développement durable, c'est-à-dire viable, équitable et vivable.

Les dispositifs de reconnaissance du PCI se présentent comme des moyens, et non des fins, d'assurer la sauvegarde des pratiques culturelles. La conservation de fonds patrimoniaux, qui les documentent, ne suffisent pas à en assurer la connaissance et le partage vécu, ni parfois leur transmission et leur réactualisation permanente. Des actions collectives, menées par les communautés avec l'appui des institutions, des collectivités et des associations concernées sont alors mises en œuvre. Le ministère de la Culture soutient la recherche dans le domaine de l'ethnologie qui pour ce type de patrimoine en est la discipline scientifique de référence.

Sauvegarder le patrimoine culturel immatériel signifie en prendre soin, le préserver sans chercher nécessairement à le conserver tel qu'on nous l'a transmis, car pour continuer à lui donner sens, il faut souvent l'adapter aux changements. Chaque génération s'empare ainsi à sa manière de différents héritages culturels pour continuer à les faire vivre. En les faisant reconnaître comme patrimoine, elle les met en partage dans l'espace public.

La sauvegarde du PCI est très transversale et concerne une grande diversité d'acteurs. L'opposition entre traditions et progrès est aujourd'hui dépassée. La culture intégrée à l'agenda du développement durable stimule et structure des projets qui irriguent l'économie locale.

Suite à la grande concertation nationale du « Printemps de la ruralité », la ministre de la Culture a annoncé en juillet dernier le Plan culture et ruralité.

Celui-ci se décline en 4 grandes priorités (valorisation / soutien / mobilité / accompagnement) et 23 mesures, dont la plupart sont déjà en cours de déploiement sur l'ensemble du territoire national.

Des radios associatives aux festivals, en passant notamment par les pratiques artistiques et collectives ou encore les patrimoines et l'architecture, ce plan ambitionne de changer le regard porté sur la ruralité en soutenant les initiatives locales au service de l'immense richesse et de la vitalité de ces territoires.

Chiffres clés

546

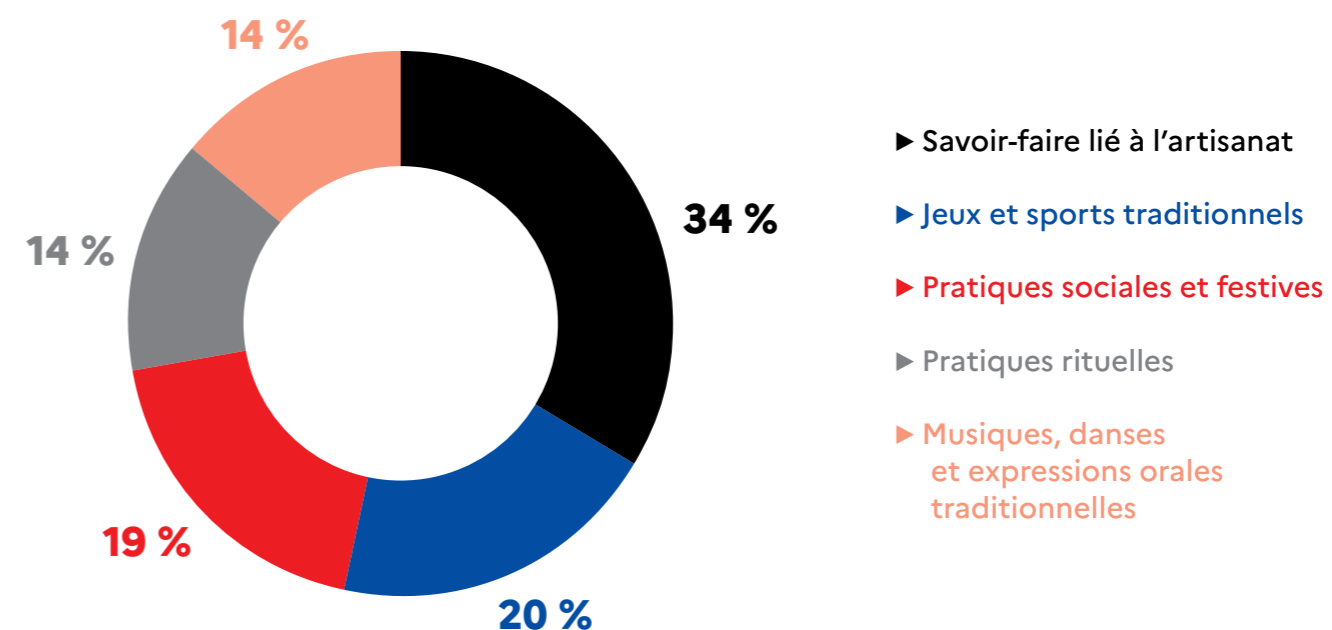
pratiques à l'Inventaire national du PCI

28

éléments et programmes reconnus au titre de la Convention UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine dont 13 en multinational (impliquant au total 34 pays)

Sur les **546 pratiques culturelles** incluses dans l'Inventaire national du patrimoine culturel immatériel, **16 concernent la France entière**. Toutes les autres ont un **ancrage territorial spécifique**, à l'échelle d'une ou de plusieurs régions.

RÉPARTITION THÉMATIQUE DES PRATIQUES IMMATÉRIELLES INCLUSES DANS L'INVENTAIRE NATIONAL



Extrait de Patrimostat 2024.
<https://www.culture.gouv.fr/espace-documentation/statistiques-ministerielles-de-la-culture2/publications/collections-de-synthese/Patrimostat/patrimostat-2024>

La cérémonie d'inclusion à l'inventaire national du PCI

Cette cérémonie, qui se tient le 25 novembre 2024, sera la première de l'histoire de l'Inventaire national du PCI. Elle répond au désir formulé par les communautés de donner plus de visibilité à cette reconnaissance nationale et de mettre en lumière des biens communs souvent méconnus qui proviennent majoritairement des territoires ruraux et sont au cœur de la vie locale et de l'inspiration contemporaine. Ce sont ainsi les 27 éléments patrimoniaux inscrits en 2023 et 2024 qui seront célébrés et reconnus comme patrimoine culturel de la France.

La reconnaissance symbolique de cette cérémonie répond au sentiment et au besoin d'appartenance auxquels aspirent les communautés patrimoniales. Le ministère de la Culture a créé en 2023 un certificat officiel, signé par la Ministre de la Culture, qui intègre l'emblème du PCI en France lui-même créé en 2019, accompagné de la locution « Connaître, pratiquer, transmettre » mettant en valeur la contribution de ces éléments patrimoniaux pour favoriser le dialogue et le respect mutuel dans la diversité culturelle.

Le 25 novembre 2024, rue de Valois, les représentants des communautés patrimoniales dont les pratiques ont été reconnues comme PCI à l'Inventaire national recevront leur certificat des mains de la Ministre. Cette cérémonie nationale a vocation à se renouveler annuellement.

L'agenda national du PCI

Majoritairement présent sur les territoires ruraux, le PCI rythme le passage du temps. Certaines pratiques sont d'ailleurs étroitement associées à des saisons, comme « Les pratiques et les savoir-faire de la transhumance », qui signalent l'été avec le déplacement des bergers et de leurs troupeaux des vallées aux pâturages d'altitude (inclus à l'Inventaire en 2020 et inscrit en 2023 sur la Liste représentative du PCI de l'humanité – LR) ou encore « Les fêtes de Saint-Nicolas à Nancy (Meurthe-et-Moselle) » qui annoncent l'hiver (inclus à l'Inventaire en 2018).

Afin de donner une visibilité à l'ensemble des activités et événements mettant en valeur les pratiques reconnues à l'Inventaire national du PCI, le ministère de la Culture lancera, en amont de la période carnavalesque de 2025, un agenda lié au patrimoine vivant. Cet agenda national sensibilisera le grand public à l'importance du PCI. Il fera ainsi découvrir aux habitants la richesse des pratiques culturelles patrimoniales de leur territoire en proposant un large éventail d'activités (portes ouvertes d'ateliers, démonstrations, projections de films, expositions, rencontres des porteurs de traditions). Il sera alimenté par les communautés patrimoniales et les différentes parties prenantes de la sauvegarde du PCI (associations, institutions culturelles) en collaboration avec les référents en lien avec les directions régionales des affaires culturelles et les Missions aux Affaires Culturelles (DRAC-MAC). Il contribuera à cet égard à fédérer davantage les acteurs du PCI.

Cet agenda publié en ligne fonctionnera sur le même modèle que les mini-sites créés pour les manifestations d'envergure nationale, tels que celui des Journées européennes du patrimoine. Il comportera des ressources multimédia (articles, photographies, vidéos), qui présenteront les différentes facettes du PCI. Il pourra également être animé par des focus thématiques faisant écho à l'actualité.

Décryptage

Pour pouvoir sauvegarder le Patrimoine culturel immatériel, il est nécessaire de l'identifier. Chaque État partie à la Convention pour la sauvegarde du PCI est ainsi tenu de dresser un ou plusieurs inventaires du PCI présent sur son territoire. Quand la France a ratifié la Convention en 2006, un inventaire de ce type n'existait pas. Il a fallu imaginer un nouvel inventaire et les règles qui le régissent. Le choix a été fait d'instituer un inventaire pour l'ensemble du territoire français : l'Inventaire national du PCI.

À son lancement en 2008, cet inventaire a été amorcé par des enquêtes. Aujourd'hui, il est alimenté exclusivement par des demandes spontanées qui émanent de la société. Il est fondé sur une approche ascendante et participative, qui remonte des territoires vers une reconnaissance au niveau national. Les communautés patrimoniales, qui portent ces demandes, sont placées au centre de ce dispositif. et jouent un rôle de premier plan à chaque maillon de la chaîne patrimoniale.

Celles-ci constituent un dossier auprès du département de la Recherche, de la Valorisation et du PCI (DRVPCI) rattaché à la délégation à l'Inspection, la Recherche et l'Innovation (Direction générale des Patrimoines et de l'Architecture) du ministère de la Culture pour leur demande d'inclusion à l'Inventaire national du PCI.

Son rôle consiste à accompagner les représentants des communautés tout au long de cette démarche et à instruire les demandes d'inclusion. Il peut apporter un soutien technique et scientifique aux communautés patrimoniales, le cas échéant en collaboration avec des chercheurs spécialisés ou un référent en lien avec les directions régionales des affaires culturelles et les Missions aux Affaires Culturelles (DRAC-MAC)

Un Comité national du PCI placé auprès de la Direction générale du patrimoine et de l'architecture (DGPA) du ministère de la Culture est responsable de l'examen des demandes d'inclusion à l'Inventaire. Compétent également pour conseiller la ministre sur l'ensemble des questions relatives à l'application de la Convention de 2003 en France, ce comité est composé d'experts et de représentants :

- des services du ministère de la Culture impliqués dans la sauvegarde du PCI,
- de différents ministères,
- de la Délégation permanente de la France auprès de l'Unesco,
- de la Commission nationale française pour l'UNESCO,
- de collectivités territoriales.

Le comité se réunit trois à quatre fois par an pour émettre des avis sur l'inclusion d'éléments à l'Inventaire national du PCI. Deux rapporteurs sont désignés parmi les membres du comité pour instruire chaque demande d'inclusion. Ils donnent un rapport oral sur lequel s'appuie le comité pour l'examen de la demande d'inclusion. Entre quinze et vingt demandes d'inclusion par an sont examinées par ce comité. Quand un élément est inclus à l'Inventaire national du PCI, les porteurs reçoivent une lettre officielle de notification du ministère de la Culture. Ils peuvent alors faire usage de l'emblème « Patrimoine culturel immatériel en France » pour valoriser des activités de sauvegarde, de transmission et de promotion du PCI : manifestations culturelles, expositions, publications imprimées, ateliers de transmissions et stages de formations, congrès, séminaires, conférences... Pour la première fois en 2024, un certificat leur sera remis par la ministre de la Culture lors d'une cérémonie solennelle.

L'Inventaire national du PCI reflète le PCI présent sur le territoire français dans toute sa diversité, qu'il soit présent en France depuis des siècles, comme « Le Tour du Saint-Cordon » de Valenciennes apparu en l'an 1008 (inclus à l'Inventaire en 2023), ou arrivé plus récemment, comme « La danse du lion en Île-de-France » dont la première représentation a eu lieu en France, à Paris, en 1984 (inclus à l'Inventaire en 2014). Le PCI étant défini de façon très englobante, il embrasse des pratiques extrêmement variées. L'Inventaire national du PCI a donc été structuré par sept grands domaines :

- les pratiques sociales et festives;
- les traditions et expressions orales;
- les pratiques physiques;
- les arts du spectacle;
- les jeux;
- les rituels;
- les savoirs et savoir-faire.

Ces sept domaines ne sont pas exclusifs. En pratique, la plupart des éléments du PCI appartiennent à plusieurs domaines en même temps. À titre d'exemple, « L'irrigation traditionnelle gravitaire par canaux en France » (incluse à l'Inventaire en 2024) relève en même temps du domaine des savoirs et savoir-faire et de celui des pratiques sociales et festives.

L'Inventaire national constitue ainsi un outil d'identification, de documentation scientifique, de reconnaissance, de sauvegarde et de connaissance du PCI pour les publics. Enfin, il marque la première étape impérative à une candidature pour une inscription sur un des trois dispositifs de reconnaissance de l'Unesco :

- la Liste du PCI nécessitant une sauvegarde urgente (LSU) : liste dédiée au PCI dont la viabilité est en péril;
- la Liste représentative du PCI de l'humanité (LR) : liste ayant pour finalité d'accroître la visibilité du PCI;
- le Registre de bonnes pratiques de sauvegarde (R) : registre rassemblant les programmes reflétant le mieux les principes et objectifs de la Convention.

En effet, les 546 éléments inventoriés, sur la période de 2008 à 2024, n'ont pas tous vocation à rejoindre ces dispositifs de reconnaissance. Seulement 28 éléments du PCI et programmes de sauvegarde ont été reconnus par l'Unesco.

Les 27 éléments patrimoniaux inscrits en 2023 et 2024

1. Rod lo gèp ou la chasse des nids de guêpes

DESCRIPTION DE LA PRATIQUE

Rod lo gèp (en français la chasse des nids de guêpes) est une pratique regroupant les savoirs et savoir-faire relatifs à la recherche et au prélèvement de nids de guêpes papetières, la consommation de leurs larves voire leur vente, sur l'île de La Réunion. C'est une pratique sociale ancienne et populaire. Elle fait partie de l'univers du patrimoine culturel de l'île. Une patrimonialisation qui s'est faite au fil du temps pour devenir un des aspects de l'identité culturelle réunionnaise, notamment dans le champ plus vaste de la gastronomie. *Rod lo gèp* ne relève pas directement d'une réglementation spécifique. Ce sont des passionnés, le plus souvent des amoureux de la nature qui détiennent les savoirs.

La période pour la pratique est celle où les nids sont à maturité c'est-à-dire courant janvier jusqu'au plus tard, fin avril. Durant cette période, les *Rodèr lo gèp* (les chasseurs) sont en action. Cette recherche nécessite des connaissances variées, notamment sur la bonne période par rapport au site de recherche, les zones à prospecter ainsi que les techniques de repérage et de prélèvement des nids susceptibles de contenir des larves. C'est une activité qui peut se faire en solitaire et aussi entre membres d'une même famille ou encore entre amis. La phase de recherche des nids est surtout le fait des hommes, de tous âges et majoritairement issus de milieu populaire ancré dans la ruralité réunionnaise. Les femmes y sont assez rares pour cette phase. On les retrouve davantage présentes pour les moments de partage et de communion en famille et pas nécessairement pour la préparation qui là encore, est plutôt le fait des hommes. Mets prisés des familles réunionnaises, les larves de guêpes sont considérées comme une nourriture délicieuse et sont affectées du nom de « caviar réunionnais ». Une grande partie des habitants-es apprécient ces larves principalement en friture et accessoirement en *rougay* et *kari* (manière de cuisiner associant des tomates, des oignons voire du poivre et

du sel et d'autres épices). Pour satisfaire cette consommation, les *Rodèr lo gèp* partent en quête des nids et déploient ainsi tous leurs savoir-faire et savoir-être.

La chasse (autre manière de dire « rod ») est décrite par les *Rodèr* comme étant raisonnée à savoir que les « bons » chasseurs ne tuent pas les guêpes adultes qui, après l'enfumage, peuvent construire de nouveaux nids à proximité. Ils limitent leurs ponctions aux nids matures (principalement des nids secondaires bien développés), laissant les plus petits nids pour la saison prochaine. Traditionnellement associée à la période du Carême, la chasse aux guêpes suit la consommation et est limitée dans le temps. Cependant, si de nombreux consommateurs cherchent les nids par et pour eux-mêmes, dans leur environnement proche, beaucoup n'ont pas le temps et en achètent à des chasseurs motivés par un revenu substantiel. Il est ainsi fréquent de voir pendant les semaines du Carême, sur le bord des routes, des nids vendus sous forme de guirlandes de nids – les « filets » – au prix avoisinant les 200 € le kilo.

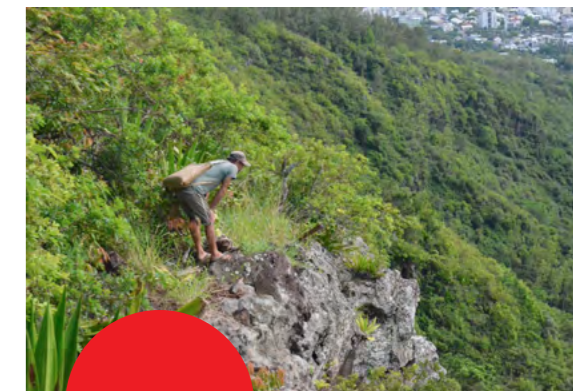
La pratique est répandue sur toute l'île, à basse et moyenne altitude, et se fait en milieu urbain, dans les forêts, les ravines ou encore à flanc de falaise, et enfin dans les Cirques (il existe trois Cirques à La Réunion. Ce sont des résultantes d'effondrement de montagne, des caldeiras devenus pour deux d'entre-elles des communes, Cilaos et Salazie). La pratique est fortement associée à une observation de la nature, à une vie en extérieur, et souvent évoquée comme un lien avec les *gramoun* (les personnes âgées à La Réunion voire les ancêtres) et avec le *tan lontan*, période d'une société réunionnaise peu urbanisée (avant les années 1970, 1980 pour l'essentiel).

Les guêpes de *Rod lo gèp* sont des *Polistes olivaceus* (Hymenoptera : Vespidae), des guêpes sociales (Polistines) qui représentent avec les Vespines, guêpes

communes et frelons moins de 1 % des guêpes vraies (Vespidae). On compte plus de 300 espèces et sous-espèces identifiées de polistes dans le monde. *Polistes olivaceus* est présente sur les trois îles des Mascareignes (Maurice, Rodrigues et La Réunion) et à Madagascar.

MESURES DE SAUVEGARDE ENVISAGÉES

- La réalisation d'un documentaire sur la pratique *Rod lo gèp* avec ses praticiens pour mettre en avant les détails de la pratique dans les liens qui unis les *Rodèr* à leur environnement, les savoirs et savoir-faire comme les connaissances sur la topographie, sur l'état des terrains, l'érosion, l'évolution du comportement des guêpes... Un projet en discussion avec le service régional de l'inventaire (SRI) comme partenaire principal;
- La création d'une bande-dessinée décrivant la pratique;
- Certains *Rodèr* préconisent qu'il y ait une régulation par les pouvoirs publics par une sorte de période de chasse officielle avec permis ou encore qu'il y ait un moratoire d'une à deux années pour laisser les guêpes respirer;
- Certains ont évoqué l'envie d'organiser une fête, un moment de rassemblement des praticiens pour partager, faire communauté et échanger sur les enjeux. Ce sera l'objet de la restitution après l'inclusion de la fiche à l'Inventaire national du PCI, en espérant que la communauté réédite l'action les années suivantes.



© Nicolas Césard

2. Le carnaval de Nantes

DESCRIPTION DE LA PRATIQUE

Le carnaval de Nantes, situé dans le département Loire-Atlantique, en Pays-de-La-Loire, est une fête (anciennement de Mi-Carême) populaire et gratuite, apparue en 1880. Depuis 2011, ce carnaval de parade est organisé par l'association Nantes Événements Musiques Organisation (N.E.M.O.). Il se déroule sur une semaine et débute par le défilé du dimanche après-midi, suivi du « Bal des Enfants » (anciennement Carnaval des Enfants) le mercredi après-midi, pour se terminer par une parade nocturne le samedi en soirée.

À partir d'un thème général, les équipes de bénévoles, appelés carnavaliers imaginent, dessinent puis construisent chars et grosses têtes qui viennent animer les rues nantaises lors des deux défilés. Les chars sont accompagnés d'une chorégraphie adaptée, par leurs équipes de défilants qui ont également répété une chorégraphie adaptée d'octobre à avril.

Lors des deux défilés, de nombreuses fanfares locales, nationales et européennes se joignent au cortège. Le public, essentiellement familial, vient en nombre. Ces deux défilés sont complétés par le Bal des enfants qui propose un concert jeune public en plein air et des animations. Lors de ces festivités, N.E.M.O. met en lumière un Roi-Carnaval, ainsi que trois reines de Nantes. Des reines de Saint-Herblain, une commune historiquement active dans la pratique carnavalesque, sont également mises à l'honneur par le comité des fêtes de Saint-Herblain.

En 2022, la saison carnavalesque a encore mobilisé d'octobre à avril une communauté qui compte environ 400 bénévoles, répartie en 16 associations. L'attachement de nombreux Nantais à leur fête populaire et le succès des mesures de valorisation engagées par N.E.M.O. confirment l'intérêt pour ce patrimoine culturel à la fois matériel et immatériel.

La présente fiche se concentre sur la richesse de son histoire, son savoir-faire dans la construction des chars et grosses têtes et son caractère bénévole, à partir d'une recherche réalisée entre 2020 et 2022.



MESURES DE SAUVEGARDES ENVISAGÉES

- **Répondre aux exigences d'un développement durable de l'agenda 2030.** La plupart des carnavaliers de Nantes sont attentifs à ce que le carnaval soit un événement respectueux de l'environnement. Si le polystyrène est pour l'instant très présent, les carnavaliers réfléchissent à son remplacement. Les volumes utilisés ont été divisés par deux en 2022. Les équipes pratiquent la réutilisation de matériaux et d'éléments de leurs chars. On imagine également un retour à des chars participatifs activés manuellement par les défilants et/ou des spectateurs. Les confettis distribués pendant le défilé sont biodégradables et produits en France, la peinture à l'eau est plébiscitée et de nouveaux matériaux de fabrication sont testés. L'abandon de la résine synthétique et une machine à laver les pinceaux vont également être mis en place.
- **Multiplification et consolidation des échanges.** Avec d'autres structures et événements de culture nantaise. La structure du "Voyage à Nantes" pourrait par exemple annoncer le thème et les dates du carnaval lors de la clôture du Voyage à Nantes (suggestion de Pierre-Yves Chantreau, administrateur chez N.E.M.O. et du Voyage à Nantes).
- **Planification d'un cycle de projections spécial carnaval.** Le carnaval nantais et sa préparation ont été filmés à plusieurs reprises. L'inventaire établi par N.E.M.O. révèle ainsi l'existence de diverses productions cinématographiques (La Reine Blanche, films du comité des fêtes, films récents) qui pourraient être mises en valeur lors d'un cycle de projections spécifiques. Par ailleurs, un contact a été engagé en avril avec la Cinémathèque de Bretagne qui conserve de nombreux films de Nantes. L'organisme se montre intéressé pour s'associer au projet et mettre en valeur ses propres archives.
- **Réintroduction des bals costumés.** L'idée a été évoquée au conseil d'administration d'avril 2022 de revenir à cette ancienne tradition. Il s'agit du retour d'un rituel très apprécié par les Nantais, la tenue d'un bal à la suite du défilé de jour. Le lieu envisagé sont les salons Mauduits.
- **Création d'une exposition hors-les-murs.** N.E.M.O. et les archives municipales de la ville de Nantes s'associent pour mettre en place une exposition hors-les-murs. Cette dernière, conçue comme une initiation au monde du carnaval nantais, se présentera sous la forme de six triptyques installés sur la place Royale. Elle mettra notamment en avant l'histoire, les savoir-faire et les pratiques liés au patrimoine carnavalesque.
- **La place du carnaval de Nantes dans les carnivals français, les recherches sur le carnaval et les échanges entre grandes capitales du carnaval.** En 2023, Nantes est sacrée capitale Européenne du carnaval, elle poursuit son engagement auprès de Festimonia et de la FCF France et FCF Festiv'44 pour transmettre les savoir-faire autour des carnivals français. La FCF France envisage également de créer, en partenariat avec l'OPCI et le ministère de la Culture, un colloque de "Recherches et Sauvegarde des carnivals de France". En effet, la réflexivité engagée pour réaliser la fiche d'inventaire du carnaval de Nantes fondent la base d'une méthodologie pilote, à partir d'un paradigme d'enquête, de patrimonialisation et d'enjeux épistémologiques autour des fêtes qui pourront être présentés et débattus à l'occasion de ce colloque biennuel entre chercheurs, praticiens, amateurs, experts des carnivals de France et d'Outre-Mer.

3. Les pratiques de sociabilité liées aux cercles en Provence

DESCRIPTION DE LA PRATIQUE

Le cercle est une assemblée de personnes partageant des valeurs et/ou des loisirs communs qui se réunit pour discuter, jouer, manger ou boire un verre. En Provence, le cercle prend ses racines dans plusieurs formes de sociabilité : les confréries de pénitents, les chambrettes, les loges maçonniques, les corporations de métiers, les sociétés de secours mutuels, le cercle bourgeois, les clubs révolutionnaires et les sociétés secrètes. Le cercle présentait trois principales fonctions : politique, ludique et économique, et demeure un lieu de transmission de la culture orale, des légendes, des contes, des récits sur la rivalité entre villages... Présents par centaines en Provence jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, les cercles se sont progressivement raréfiés pour devenir les témoins d'une vie communautaire caractéristique d'une sociabilité méridionale en pleine mutation, ils sont actuellement situés principalement en Basse Provence, c'est-à-dire dans les trois départements littoraux, Bouches-du Rhône, Var et Alpes-Maritimes. Aujourd'hui, les cercles sont régis par la loi de 1901 sur les associations sans but lucratif. Ils ont perdu à peu près leur dimension politique au profit d'une fonction ludique, réunissant divertissement et lien social. Loin de constituer un espace fermé, le cercle reste un espace privé, il peut cependant recevoir de nouveaux membres, c'est ainsi que la circonférence de l'association s'agrandit.

MESURES DE SAUVEGARDE ENVISAGÉES

Des demandes de subvention pour la réfection des locaux des cercles en sommeil, comme c'est le cas à Pontevès ainsi qu'une clarification juridique de la licence IV administrative et sa simplification par la préfecture pourraient être envisagées. Des rencontres inter-cercles ont été initiées par le passé, en soutien à un cercle menacé de fermeture (Pontevès). Actuellement en sommeil, elles ont vocation à être relancées par les membres des cercles à l'échelle régionale.

Les associations et les membres des cercles sont mobilisés au quotidien afin de faire vivre ces établissements des points de vue administratif, financier, social, événementiel, etc. Ils sont guidés par la volonté de maintenir le lien social au sein des villages et la dimension patrimoniale et affective des cercles. Le cercle est le dernier liant de l'entre soi historique des communautés villageoises, avant les grands mouvements de population que l'on connaît aujourd'hui. Il permet également l'intégration de nouveaux venus au sein de la communauté.

Durant la conférence de restitution de la fiche d'inventaire qui s'est déroulée le 7 septembre 2022 au cercle philharmonique de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, les membres des cercles présents ont émis la volonté de relancer les rencontres inter-cercle, et le souhait de refaire apparaître la dimension mémorielle des cercles, présentée tel un devoir de mémoire. Ainsi, la création d'un dépliant présentant l'histoire et la genèse des cercles est envisagée.



4. La Sanch, processions des pénitents du Vendredi saint en Roussillon (Pyrénées-Orientales)

DESCRIPTION DE LA PRATIQUE

La semaine Sainte Roussillonnaise est ponctuée de processions pénitentielles ancestrales organisées par les confréries de pénitents. Appelées processions de la Sanch, car organisées par les confréries éponymes, les processions « historiques » ont su se maintenir plus particulièrement à Perpignan, Arles-sur-Tech et Collioure.

De nos jours, la procession la plus importante, dite « générale », se déroule à travers la ville de Perpignan l'après-midi du vendredi de la semaine Sainte alors que les deux autres villages l'organisent le soir. Elles sont fondées sur la dévotion à la Passion du Christ prêchée par le frère dominicain Vincent Ferrier en 1416 à Perpignan. Elles se caractérisent par le cortège ordonné, rythmé par le lent battement des tambours entrecoupé de cantiques et de commentaires enregistrés, de plus de 800 pénitents adultes et enfants à Perpignan et des membres des propres confréries dans les deux autres villages. Les hommes qui défilent dans une attitude de recueillement sont vêtus d'une longue tunique noire et la tête entièrement couverte par une cagoule, la caperutxa, qui a donné son nom au pénitent. Quant aux femmes, elles portent les couleurs du deuil et sont coiffées d'une mantille de dentelle. Maintenu depuis la période médiévale, parfois interdite ou restreinte, la procession de Perpignan a retrouvé les rues du quartier Saint-Jacques dès 1943, après 73 années de célébration à l'intérieur de l'église St-Jacques, puis

a été remise à l'honneur dans l'ensemble du centre ancien de la ville à partir de 1950 à l'initiative d'un groupe de fervents de la tradition catalane, dont le promoteur du musée local d'ethnographie, en accord avec la municipalité et le diocèse. À Collioure, la mémoire locale fait remonter à 1902, la dernière procession « ancienne version ». Le 31 mars 1904, c'est un arrêté municipal d'interdiction des processions sur la commune qui porte le coup d'arrêt qui se voulait définitif à la procession du Jeudi Saint. Elle reprit toutefois en 1959, sous l'impulsion de l'Archiconfrérie de la Sanch de Perpignan, et avec l'accord de l'évêque. A Arles-sur-Tech, après l'interruption liée à la loi de 1905, et son repli dans le cloître de l'abbaye, elle reprend sous la forme actuelle en 1951-1952.

Elles s'affirment comme un legs de l'Histoire, une tradition, fruit d'influences religieuses catalanes et hispaniques, d'une part. D'autre part, elles se présentent comme un conservatoire du patrimoine au regard de la qualité des lourds ensembles statuaires que les pénitents portent sur leurs épaules, les misteris, pour certains exposés désormais à l'ancien évêché de Perpignan durant le reste de l'année. Indissociable de l'Archiconfrérie éponyme, pour Perpignan, et des confréries des villages qui sont garantes de leur déroulement régulier et pérenne depuis des siècles, les processions restent pour les perpignanais et les roussillonnais des événements majeurs qui, par leur caractère rituel et leurs contrastes, expriment ostensiblement l'âme de leur territoire. En ce sens ces processions sont ressenties comme faisant partie intégrante de la culture et du patrimoine local. De plus, ce sont les cérémonies les plus spectaculaires et visibles des confréries qui soutiennent bien d'autres cérémonies et manifestations de foi et de traditions populaires dans le diocèse.

MESURES DE SAUVEGARDE ENVISAGÉES

Plusieurs mesures d'ordre matériel ont été prises dans le but d'accueillir et de faire apprécier la Sanch, faire comprendre les processions, s'ouvrir à la connaissance historique et scientifique, par l'accueil d'étudiants en Histoire de l'art, colloques et rencontres avec chercheurs, journées d'étude avec les Archives Départementales... Conscients de l'évolution de la population du département des Pyrénées Orientales, des mœurs, des croyances, de la mixité culturelle, les confrères s'organisent pour ouvrir le dialogue, communiquer sur les missions actuelles des confréries.

Outre les efforts déjà mentionnés, le musée de société Casa Pairal, musée de France a le projet de présenter dans une salle du centre d'exposition ses pièces religieuses les plus remarquables liées à la Semaine sainte (statues de dévotion et groupe sculpté de la cène notamment). Accompagnée des commentaires adaptés, une lecture plus complète des représentations populaires de la Passion sera ainsi rendue possible par une adaptation muséographique et muséale.

Le Centre départemental de Conservation et de Restauration du patrimoine, dans le cadre des plans objets, tout au long de l'année et sur demande des communes, met tout en œuvre pour conserver le mobilier religieux et en particulier les objets, propriétés communales, devant participer aux processions.

Il est également prévu de retravailler la communication par la refonte du site internet de la Sanch, la réorganisation de la page Sanch du diocèse de Perpignan-Elne, et sensibiliser au travers d'affiches et flyers mis à disposition des visiteurs et paroissiens des divers villages et paroisses de la ville de Perpignan.

5. Le Tour du Saint-Cordon (Valenciennes)

DESCRIPTION DE LA PRATIQUE

En l'an 1008, la ville de Valenciennes était dévastée par la peste. A la prière d'un ermite, la Vierge Marie apparut aux habitants réunis sur les remparts. Elle confia à ses anges un cordon qu'ils déroulèrent autour de la cité. La peste fut vaincue. En remerciement, les échevins firent alors vœu de faire chaque année le tour des remparts de la ville en portant la châsse contenant la relique. D'où le nom millénaire de « Tour du Saint-Cordon ». La relique disparut dans la tourmente révolutionnaire et fut remplacée en 1804 par une effigie de la Vierge Marie. Très vénérée, cette statue de Notre-Dame du Saint-Cordon part à la rencontre des valenciennois chaque deuxième dimanche de septembre, le temps d'une procession circulaire de 17 km, une des plus anciennes d'Europe, qui a évolué au fil des siècles. En fidélité au vœu de 1008, la statue est portée par le maire et sa municipalité au centre de la ville puis par les milliers de pèlerins encadrés par la confrérie des Royés qui organisent et animent le Tour depuis les origines. Il s'agit donc d'une procession identitaire à la fois religieuse et « civique », décidée et le plus souvent encouragée par une municipalité depuis bientôt 1015 ans. Si les 4 sanctuaires successifs n'ont pas résisté aux guerres, révolutions et aléas architecturaux, aucune invasion étrangère ou opposition anticléricale ne parvint à éteindre le Tour du Saint-Cordon. Ce patrimoine vivant s'est toujours adapté au fur et à mesure des siècles et s'est réinventé au fur et à mesure de sa transmission.

MESURES DE SAUVEGARDE ENVISAGÉES

La fermeture de la basilique suite aux désordres de la restauration de 2007-2008 ainsi que celle de la maison Bertholin en 2018 constituent des défis majeurs pour la survie du pèlerinage du Saint-Cordon. Mais comme le soulignait justement l'ambassadeur du pape venu présider les fêtes en 2015 : « les édifices passent, le pèlerinage demeure ». Les faits lui ont donné raison avec l'impact local et régional des fêtes du millénaire qui ont valorisé le Tour du Saint-Cordon depuis 15 ans. Actuellement les actions de sauvegarde touchent à la fois sur la restauration de la basilique et les partenariats avec les acteurs de la vie culturelle de Valenciennes et de son agglomération.

Le patrimoine immatériel nécessitant un patrimoine matériel à son service, il est important de parler de l'association pour la restauration de la Basilique Notre-Dame du Saint-Cordon, déclarée en sous-préfecture de Valenciennes depuis le 19 mars 1998. Sa création, encouragée par la ville de Valenciennes, vise à soutenir sa volonté affichée de mener la restauration de l'édifice inscrit au titre des monuments historiques et comportant des orgues classés.

Par ailleurs, les responsables de la ville et du sanctuaire réfléchissent à la future animation de la basilique. En l'état actuel de la réflexion (2022), plusieurs pistes sont évoquées :

- Le retour de la statue à la basilique qui retrouvera sa fonction de sanctuaire et donc de lieu de prière permanente. Dans l'hypothèse d'une restauration complète de l'édifice, le chœur actuel serait le cadre idéal pour le sanctuaire et la statue de Notre-Dame du Saint-Cordon en valorisant les très beaux autels en marbre existants

- Dans cette même hypothèse, les absidioles du déambulatoire constitueraient autant d'espaces muséographiques pour accueillir les plus belles pièces du trésor du Saint-Cordon, des expositions temporaires et un parcours audio-visuel permanent présentant le Tour du Saint-Cordon, en s'inspirant de ce qui a été réalisé dans la ville toute proche de Mons (Belgique), capitale européenne de la culture en 2015, avec le musée du Doudou et la vidéo présentée dans la collégiale Sainte-Waudru.
- La nef et le transept aux dimensions imposantes servirait de cadre à des manifestations artistiques et musicales adaptées au cadre sacré. Les grandes orgues classées (couplées à l'orgue de chœur) de la maison Merklin – déjà restaurées et revenues sur site – pourront retrouver du souffle. Les orchestres du conservatoire et les ensembles valenciennois de musique baroque (Harmonia Sacra, Ensemble vocal de la Chapelle du Hainaut) trouveraient ici un cadre idéal pour leurs concerts et festivals (notamment « Embar(o)quement immédiat » en mai). Le musée des Beaux-Arts pourrait aussi utiliser avantageusement ce cadre pour des expositions temporaires en complément du musée situé à 300 mètres.

Si les mesures de sauvegarde envisagées restent très axées sur un patrimoine bâti très menacé, la vigilance est de mise pour la sauvegarde du rituel lui-même. Il est nécessaire d'ajouter ce qui est mis en œuvre chaque année pour conjuguer le Tour à l'actualité de la vie de l'Église locale ou universelle. Déjà, la perspective de l'année jubilaire 2025 (le pape décrète une année sainte tous les 25 ans) sur le thème « Pèlerins d'espérance » habitera la préparation du Tour et de la neuvaine de cette année sainte.



© Archiconfrérie de la Sanch de Perpignan



© Thomas Douvry – ville de Valenciennes

6. L'art de l'espalier – tailles de formation et de fructification

DESCRIPTION DE LA PRATIQUE

L'art de l'espalier, au sens large, est l'art de cultiver des arbres fruitiers dans un jardin, palis-sés le long de ses murs (espaliers stricto sensu) et dans le jardin lui-même, en formes plates (contre-espaliers) ou en volume. Il est l'expression de savoirs et savoir-faire développés au cours des siècles par l'accumulation d'innombrables innovations produites par les jardiniers et dont la clé de voûte est les savoirs et savoir-faire de tailles spécifiques de formation et de fructification. Ces tailles visent à produire des fruits de haute qualité gustative et facilement accessibles. Elles permettent d'obtenir des arbres qui occupent peu d'espace au sol, qui ont un potentiel de production importante et régulière, une grande longévité et qui ont des formes souvent esthétiques.

Jusqu'au milieu du XX^e siècle, les savoirs et savoir-faire de l'art de l'espalier ont été la pratique de référence de toute l'arboriculture fruitière, utilisés par les professionnels et les amateurs. Depuis lors, l'arboriculture fruitière industrielle a adopté des approches beaucoup moins exigeantes en main-d'œuvre. L'art de l'espalier est alors entré en transition vers de nouveaux usages et pratiquants. Aujourd'hui, il contribue à réintroduire l'arbre fruitier dans la ville où il apporte des contributions positives à l'environnement, à la biodiversité et au bien-être individuel et collectif. Le défi est d'assurer la transmission et le développement continu de ses savoirs et savoir-faire ancestraux.

Dès leurs premières réunions, les membres du collectif, se sont accordés sur le fait que si l'art de l'espalier est exposé à des menaces, il retrouve aujourd'hui une vitalité qui doit être renforcée par une multitude de mesures de sauvegarde. Ces initiatives doivent être portées par les membres de la communauté qui seuls peuvent prendre en charge le développement et la transmission de ce qui les rassemble. Les mesures proposées ci-dessous ne sont que des premières pistes.

MESURES DE SAUVEGARDE ENVISAGÉES

- Toujours mieux comprendre la communauté de l'art de l'espalier et ses évolutions.
- Faire mieux connaître à un large public ce qu'est l'art de l'espalier.
- Développer des formations professionnelles.
- Développer l'intérêt de la communauté scientifique.
- Promouvoir l'art de l'espalier et l'arboriculture fruitière en général auprès de ses publics clés
- Inciter les pépiniéristes à développer (et parfois à améliorer) leur offre de jeunes arbres formés en formes jardinées.



© Alain Durnerin

7. L'apprentissage et l'usage du braille

DESCRIPTION DE LA PRATIQUE

Le braille a donné la possibilité de lire et surtout d'écrire aux personnes qui en étaient jusqu'alors empêchées par leur cécité. Cette écriture tactile témoigne d'une intelligence de la main caractéristique d'un savoir et d'un savoir-faire. Son usage a transformé le destin de la communauté des personnes aveugles en lui permettant un accès direct à l'écrit. Son principe de codage, aujourd'hui universel, représente l'aboutissement de siècles de recherches dans un domaine où la France a joué un rôle pionnier : l'éducation des personnes aveugles.

En 1825, Louis Braille n'avait que 16 ans lorsque l'Institut Royal des Jeunes Aveugles (IRJA) lui reconnut la pertinence de cette écriture alternative.

La pratique du braille offre un puissant levier d'intégration sociale comme peuvent l'être tous les moyens d'accès à la culture. Par exemple, avec le braille dit « musical », un musicien aveugle pourra accéder au statut de compositeur. Les données sociologiques nous rapportent que si un déficient visuel sur deux est sans emploi, 75% de ceux qui travaillent ont la maîtrise du braille. Or, 85% des déficients visuels ne savent ni lire ni écrire (le braille).

« L'apprentissage et l'usage du braille » constitue, ainsi, un véritable patrimoine vivant dont la vitalité est de nature à relever les enjeux sociétaux par l'accès à la connaissance et à la culture dans un monde en mutation permanente.



© CTEB

MESURES DE SAUVEGARDE ENVISAGÉES

Éclairé par l'idée qu'il est nécessaire de faciliter l'accès à la culture pour tous et partout, par la lecture et l'écriture tactile et plus particulièrement le braille, il est proposé :

1. Des dispositions politiques et stratégiques

En complément des fonctions et des rôles qui sont reconnus universellement au système braille, il convient de définir un statut à ce système de lecture et d'écriture pour les aveugles dans des fonctions de respect de la dignité dans l'humanité.

2. Un plan d'action

L'objectif est de renforcer les capacités individuelles pour accéder à la culture. Un faisceau d'actions, en cours ou à venir, permettra d'y parvenir tout en ayant bien conscience que l'actualisation d'un tel programme doit être envisagée en effet miroir avec la société :

- inscrire la connaissance et la pratique du système braille dans la formation des Professeurs dans les Instituts nationaux supérieurs du professorat de l'éducation (Inspe);
- former des enseignants spécialisés dans l'apprentissage du braille;
- coordonner le maillage national des sous-préfets, nommé dans chacun des départements, ayant la fonction « Accessibilité »
- créer un centre de formation de transcripteurs braille avec une spécialité de braille musical, public et privé.
- créer des postes des transcripteurs braille, assermentés, dans les structures des trois fonctions publiques;
- valoriser et soutenir les maisons d'édition en braille par la création d'un prix littéraire Louis Braille;
- créer un réseau des transcripteurs braille et encourager des initiatives telles que celle de l'association Valentin Haüy avec l'organisation d'un concert caritatif au profit des transcripteurs musicaux en braille;
- soutenir les activités d'apprentissage du braille et encourager les dispositifs de formation destinés au grand public;

Faire de l'année 2025, une année événement pour le 200^e anniversaire de la création du braille avec l'animation d'activités culturelles, scientifiques, sportives et de loisirs.

8. Les pratiques sociales et culturelles des Confréries œnogastronomiques en France

DESCRIPTION DE LA PRATIQUE

Des femmes et des hommes, amateurs de tradition et de bonne chère s'appliquent à arborer avec faste et enthousiasme le patrimoine culinaire régional des coutumes, des recettes et des produits de terroir, sous l'égide des Confréries vineuses et gastronomiques françaises afin d'en préserver et d'en promouvoir la qualité.

Témoignages des anciennes associations de métiers et de laïcs qui existaient déjà à Rome et au Moyen Âge au côté des corporations, les Confréries, organisations confraternelles dont l'étymologie remonte au XIII^e siècle, « du latin médiéval *confratria*, sous l'influence de frère » ont intégré depuis leur origine une mission d'entraide et de transmission des savoirs.

Présentes partout en France depuis cette époque, de nombreuses Confréries ont été remises au goût du jour depuis la moitié du siècle dernier avec l'arrivée du tourisme. Aujourd'hui près de 1000 confréries dites œnogastronomiques constituent du nord au sud de la France et dans les Dom Tom une importante communauté d'amitié et de convivialité à la faveur des territoires. Point d'orgue des fêtes villageoises, elles animent généreusement les foires, marchés, concours ou banquets collectifs qu'elles se plaisent à partager, en incarnant dans des tenues de parade traditionnelles inspirées du Moyen Âge, la transmission des traditions bachiques et gastronomiques locales, des pratiques alimentaires traditionnelles à la mémoire de nos terroirs, en valorisant leurs dimensions sociales et environnementales.



MESURES DE SAUVEGARDE ENVISAGÉES

Fédération des Confréries des Régions de France (FCRF) : Le regroupement de l'ensemble des confréries régionales de toute la France à travers la Fédération des Régions des Confréries de France, créée le 30 septembre dernier vise à resserrer les liens entre les confréries en favorisant la mise en œuvre de projets communs, de développement et de sauvegarde des Confréries notamment à travers un projet de formation des jeunes et autres projets à venir dans ce cadre favorable.

Dans le cadre de la création de la FCRF, plusieurs projets ont été programmés, à savoir :

- **Web TV Confréries et terroirs** : Le projet est réalisé par Nadine de L'hôpital autour de 2 axes : l'un présentant des films amateurs des confréries et l'autre professionnel traitant de sujets liés aux Confréries et aux terroirs via une cartographie et podcasts associés tels que la gastronomie ou la culture, complété par les rubriques locales, culturelles, selon les choix de son comité de rédaction.
- **Sites Internet des régions** : projet de réalisation d'une maquette commune et d'une plateforme collaborative permettant une meilleure lisibilité par un design commun et une unité d'image, avec un accès collaboratif et des accès propres pour chaque confrérie.
- **L'organisation d'une Journée Nationale des Confréries** à l'instar de la Belgique permettant de focaliser l'attention du public et des médias sur les activités des Confréries et de leur esprit festif.

Le Livre d'Or des Confréries en France et en Europe : le projet vise à publier en support papier et sur une plateforme dédiée, un corpus de fiches d'identité et photos associées de 500 confréries volontaires, dont 255 ont été rédigées en particulier par Yvon Jousson, vice-président de l'Ambassade des Confréries de Nouvelle-Aquitaine en charge du projet.

La reconduction de la journée Locavore : programmée en 2023, elle démontre le rôle moteur que peut avoir aujourd'hui une confrérie dans le changement de nos modes de consommation pour gagner notre autonomie alimentaire. Cet événement inédit se pose en modèle d'évolution et de sauvegarde des confréries dans son lien avec l'écosystème local. Il favorise dès lors la création d'autres événements de ce type en Nouvelle-Aquitaine.

9. Mbiwi de Mayotte

DESCRIPTION DE LA PRATIQUE

Le mbiwi est un art musical et chorégraphique féminin du patrimoine immatériel mahorais. Ce sont les deux bâtonnets en bambou, mbiwi, utilisés comme instruments de percussion en les faisant entrechoquer, qui donnent leur nom à cette pratique. Il anime par excellence les cérémonies de mariage. Le mbiwi en ponctue les différentes étapes : de la remise d'argent et de cadeaux par la classe d'âge féminin dont fait partie la mère de la mariée, à l'accompagnement du marié vers sa nouvelle demeure familiale le dernier jour des festivités des noces. Il s'agit d'un défi chorégraphique entre deux femmes qui piétinent sur place de manière très rétrécie et lente. La danse mobilise principalement le bassin et les hanches dans un mouvement vibratoire et sensuel qui doit être aussi rapide que possible. Le reste du corps reste presque impassible. La gagnante est celle qui danse le plus longuement. Les chants profanes qui accompagnent la danse sont à la fois traditionnels et transmis d'une génération à l'autre et composés par les pratiquantes elles-mêmes en fonction des événements. Ils parlent de joie, d'amour, mais aussi des difficultés que l'on peut rencontrer dans la vie de famille et de couple. Autrefois menées par les femmes mariées du village, les animations sont aujourd'hui assurées par des associations fondées sur des liens d'amitié et de parenté. C'est une pratique apparentée à d'autres danses et chants similaires pratiquées en Afrique, notamment aux Comores et à Madagascar.



© Elena Bertuzzi & Laure Chatrefou

MESURES DE SAUVEGARDE ENVISAGÉES

Un rôle fondamental est joué par le Musée de Mayotte, qui est la première grande institution patrimoniale de l'île ayant pour mission, d'une part, de faire connaître, protéger, conserver et valoriser la culture et le patrimoine locaux et d'autre part, garantir leur inscription dans le patrimoine national français.

Cette nouvelle institution qui a ouvert ses portes à l'occasion des Journées européennes du patrimoine de 2015, a comme vocation de mettre en place des politiques culturelles visant la transmission des savoirs et la promotion de la diversité culturelle française, en favorisant en même temps un élargissement des publics. Les diffuseurs culturels et les politicien·e·s espèrent qu'elle pourra représenter une excellente vitrine pour la France au milieu de l'Océan Indien pouvant faire rayonner son exception culturelle sur toute la région. Cette institution ambitionne également de construire des passerelles avec les pays de la péninsule arabique, de l'archipel sud-asiatique et du continent africain, avec lesquels elle partage beaucoup de croyances et de répertoires. Ces nouvelles perspectives sont censées apporter d'importants avantages d'un point de vue culturel, social mais aussi économique, tant au niveau régional que national. Le musée ambitionne de retracer l'histoire de l'île et de ses pratiques culturelles et il prévoit un espace dédié à la recherche. Dès sa préfiguration, les actions de sensibilisation, d'information, d'éducation afin de faciliter l'accès, en priorité aux jeunes, à la culture, se sont multipliées. Cette valorisation des arts traditionnels et de leurs savoir-faire s'adresse aux praticien·e·s eux-mêmes tout en voulant les faire découvrir aux populations allochtones, qui y ont difficilement accès. La promotion de ces pratiques, des compétences qui leur sont associées et de la créativité artistique qu'elles expriment s'adressent notamment aux jeunes. L'objectif est de les encourager à mettre à profit ces savoir-faire en développant des nouvelles activités dans les secteurs touristiques et culturels, ou bien à les inciter à professionnaliser leur parcours dans le domaine de la danse, du chant et de la musique. Les collectivités territoriales visent ainsi à améliorer la qualité de vie de la population par le biais de la culture et du patrimoine locaux.

Ainsi, une attention particulière est accordée à la recherche d'originalité dans l'habillement, les coiffures, les bijoux et les masques de beauté. Les associations visent à créer le même type de dynamique qui a permis aux pratiquantes du debaa d'être reconnues au niveau international, pour bénéficier des mêmes avantages : voyages, invitations, visibilité médiatique, etc. À chaque nouvelle occasion, pour assurer la meilleure prestation et affirmer leur suprématie en matière de savoir-faire, de créativité et de beauté, tous les groupes impliqués composent de nouveaux chants et confectionnent de nouvelles tenues.

10. Récolte «à l'ancienne», entretien des vieux vergers et pressage des olives en Corse

DESCRIPTION DE LA PRATIQUE

Du Nord au sud de la Corse, en coteaux, plaines, bords de mer, et même montagne, l'olivier peuple les terres. Il fait partie des cultures emblématiques de l'île, depuis l'Antiquité.

Épargnés par le gel, les oliviers corses sont multiséculaires et atteignent parfois 20 mètres de hauteur. Leur envergure exceptionnelle a induit des pratiques spécifiques liées à leur entretien, à la transformation de leurs fruits et surtout une méthode de récolte unique.

Ici, point d'intervention humaine ou de machines : on ne cueille pas les olives sur les arbres. On laisse les fruits chuter naturellement dans des filets tendus sous les oliviers, pendant les longs mois que dure la récolte. Régulièrement, on vient vider ces filets pour apporter les olives au moulin. Seul le vent accélère la récolte.

Quelques professionnels et dans les villages environ un millier de cultivateurs et amateurs passionnés perpétuent ce savoir-faire ancestral, un des emblèmes de la culture insulaire que nous appelons la « Récolte à l'Ancienne ».

Après une taille distincte, un entretien soigné du sol et une protection attentive des fruits au cours de leur croissance, les oléiculteurs récoltent des olives noires, très mûres qu'ils conduisent dans des moulins, anciens ou modernes. De la maturité poussée de ces olives chutées naturellement, résulte une huile très douce gorgée d'arômes de fruits secs et de maquis. Elle servira principalement à l'autoconsommation en famille ou sera revendue, souvent en direct.

Cette méthode traditionnelle est laborieuse, mais efficace. Elle répond à l'envergure des arbres ainsi qu'au morcellement et à la topographie des parcelles d'anciens oliviers – multiples, petites et particulièrement pentues, souvent impossibles à mécaniser, mais peuplées d'arbres splendides. Situées autour ou parfois au cœur des villages, leur maintien en production permet de préserver l'environnement, de lutter contre le feu, de sauvegarder un patrimoine familial. Souvent millénaires, ces oliviers maintiennent l'activité d'une communauté rurale, créent le lien social. C'est ainsi qu'en Corse, au moment de les récolter, on perpétue une culture et un savoir-faire quasiment disparu dans les pays producteurs d'huile d'olive du bassin méditerranéen.

MESURES DE SAUVEGARDE ENVISAGÉES

- **Restauration du Moulin à huile U Fragnonu à Sainte-Lucie-de-Tallano en Alta Rocca.** En faire une structure collective opérationnelle, au service de l'importante oléiculture familiale de la région de l'Alta Rocca. Plusieurs projets communaux de ce type sont en fait, envisagés en Corse depuis 2022 (Bonifacio...), encouragés par des aides à l'investissement financées par l'État.
- **Le projet de Maison du Grand Site à Saint-Florent.** Il prévoit un volet de valorisation de la culture des oliviers encadré par une convention entre le SIDOC (Syndicat Interprofessionnel des Oléiculteurs de Corse) et le Grand Site Conca d'Oru. En faire un atelier pédagogique.
- **Les « Chemins de l'huile de Corse ».** Une association projette de travailler sur ce projet fait de haltes longues chez des producteurs, d'initiations à la dégustation, mais aussi au mode de vie qu'induit l'olivier.
- **Les journées à thèmes « découverte de la Récolte à l'Ancienne ».** Montrer et partager la pratique auprès du grand public ou des amateurs et de créer des moments d'échanges balisés.



© Virginie Roussel

11. La sonnerie de cloches par tintement manuel dite « banc du sonneur », coptée ou trézolage

DESCRIPTION DE LA PRATIQUE

La sonnerie manuelle des cloches d'église par tirage du battant est une technique de sonnerie qui était pratiquée déjà au Moyen Âge et encore pratiquée dans plusieurs régions françaises et pays européens. Cette pratique se démarque de la sonnerie à la corde au bas du clocher qui met en mouvement la cloche, ou de celle de la volée tournante ou encore de celle du carillon à clavier. Le sonneur s'installe en haut du clocher à proximité immédiate des 3 ou 4 cloches, relie chaque battant mobile par une corde et tire celle-ci à la main ou au pied de façon à frapper l'une ou l'autre cloche en fonction du rythme ou de la mélodie souhaitée. La sonnerie, propre à chaque sonneur, est pratiquée en diverses circonstances (notamment obsèques, fêtes); le sonneur peut être adossé à un élément du beffroi ou être assis sur un banc ou une chaise. On inclut une variante consistant à tirer le battant de deux cloches tout en faisant balancer une troisième (trézolage) voire dans quelques lieux, l'usage d'une pierre ou d'un maillet pour frapper chacune des cloches.

MESURES DE SAUVEGARDE ENVISAGÉES

Un projet d'école de carillonnage est porté actuellement par le maire de Charmois-l'Orgueilleux (Vosges), ce qui accompagnerait la renaissance en cours de cette pratique en Lorraine.

La SFC fait état dans son bulletin d'information des lieux de pratiques même occasionnelles et prévoit d'organiser des rencontres entre sonneurs de différentes régions pour créer une émulation et un soutien réciproque, inciter à participer à des événements festifs. Une action de formation de jeunes campanophiles est envisagée courant 2024 pour perpétuer la pratique dans les différentes régions.

La sauvegarde de la pratique pourrait aussi consister à mieux valoriser cette expression musicale : soutien promotionnel aux concerts insérés dans les fêtes de village, rencontres de sonneurs à l'instar de ce qui se fait en Corse, voire mise en place de festivals dédiés à la percussion incluant les sonneries festives de cloches, remise d'un trophée aux sonneurs les plus performants ou les plus respectueux du répertoire traditionnel...



© Thibaut Chizat & Sté française de campanologie

12. L'art du timbre-poste gravé en taille douce

DESCRIPTION DE LA PRATIQUE

La communauté des graveurs de timbres-poste en taille-douce est actuellement en France composée de 16 artistes/artisans dont un salarié de La Poste. Ils réalisent à partir d'une photo sur acier une gravure au burin, à taille réelle et à l'envers, de la maquette du timbre. Le timbre-poste ainsi gravé est composé d'un poinçon en acier pour l'impression directe et parfois d'un deuxième poinçon pour l'impression reportée. La gravure réalisée sur les poinçons est ensuite transférée sur des viroles afin de les multiplier et de les imprimer au sein de l'imprimerie Philaposte de Boulazac, Dordogne.

Le timbre-poste gravé en taille douce est aussi un objet d'usage du quotidien à travers le timbre Marianne. C'est aussi un objet d'art, de collection et de transmission du patrimoine. Les sujets des timbres gravés sont exclusivement issus du programme philatélique officiel. Les philatélistes, communauté très active, regroupés en associations, étudient et collectionnent les timbres et transmettent leur histoire.

La formation suivie par les graveurs est constituée majoritairement d'un cursus d'arts appliqués puis d'un temps d'apprentissage auprès d'un graveur expérimenté. Le Musée de la Poste conserve les poinçons, les dessins originaux des projets et maquettes ainsi que les archives de conception de tous les timbres français. Il est aussi acteur de la valorisation de ses savoir-faire.

Les graveurs réalisent régulièrement des démonstrations et des dédicaces dans des salons philatéliques.

MESURES DE SAUVEGARDE ENVISAGÉES

- Engagement des Postes, en France, Monaco, Saint-Pierre-et-Miquelon, TAAF de poursuivre à imprimer des timbres en taille-douce.
- Valoriser le timbre par des expositions et des animations sur le savoir-faire des graveurs.
- Expliquer l'attrait du beau timbre gravé pour les affranchissements haut de gamme ou « Courrier distingué » en lançant des campagnes promotionnelles
- Transmettre le savoir-faire des graveurs aînés aux plus jeunes.
- Former, éduquer, sensibiliser. Former les postiers des « points philatéliques », éduquer les jeunes à travers les apprentissages des arts plastiques, sensibiliser les collectionneurs, acteurs des achats de timbres et de leurs utilisations.
- Diffuser le savoir-faire français en collaborant avec d'autres pays qui ont maintenu encore la gravure des timbres en taille-douce, comme la Belgique, la Slovaquie, la République Tchèque et l'Estonie.



© Aude Guerreau

13. Les savoir-faire liés à la ganterie en pays de Millau : élevage pastoral, connaissances et transformation des matières, art de confectionner le gant

DESCRIPTION DE LA PRATIQUE

Les savoir-faire liés à la Ganterie du Pays de Millau se concentrent dans six départements de l'Occitanie. Ils regroupent depuis près de sept siècles une unité de trois pans d'expertise complémentaires et étroitement liés à l'environnement naturel et humain du territoire : les activités paysannes de l'éleveur qui approvisionnent principalement en peaux, mais aussi de plus en plus en laine les mégissiers et tanneurs ; les activités de ces praticiens qui fournissent à leur tour des peaux imputrescibles – le cuir et la laine – aux gantiers pour la confection d'une pièce d'habillement (la paire de gants).

Les usages du gant sont nombreux. Au-delà de son rôle de protection, la dimension sociale du gant demeure encore importante aujourd'hui : les gants de mariage, de baptême, d'uniforme de l'Armée (Garde Républicaine, Gendarmerie), de spectacle, de cinéma, de sport satisfont les attentes statuariques, symboliques et pratiques des individus engagés dans ces activités.

Les savoir-faire liés à la Ganterie donnent lieu à des « pratiques sociales, rituels et événements festifs » considérables au sein du territoire. Aussi, la complémentarité de l'élevage pastoral traditionnel à la connaissance et transformation des matières naturelles jusqu'à l'art de confectionner le gant – permet de mailler la protection de l'environnement et de favoriser la diversité sociale et culturelle des praticiennes et praticiens : du paysan, à l'ouvrier spécialisé, au designer, au maître d'art en ganterie.

MESURES DE SAUVEGARDE ENVISAGÉES

Formation et transmission

- Création de la première École Européenne Supérieure des Métiers de la Peau du Gant en Pays de Millau. Niveau post bac, avec une formation diplômante Bac +3 à Bac +5. L'objectif de cette école sera de former des jeunes aspirants aux métiers de la peau et du gant et à une connaissance théorique : agropastorale, connaissance et transformation des matières naturelles (mégisserie, tannerie, traitement des peaux, soies, laines, etc.), art de confectionner le gant. Cette formation sera complétée d'une formation supérieure en marketing et management intégrant une expertise exigeante en matière de développement durable et de protection de l'environnement.
- Création d'une première formation certifiante « Ganterie et Cuir Souple ».
- La Main Qui Répare. Il s'agit d'une opération d'économie solidaire veillant à sensibiliser au PCI d'une manière générale et plus spécifiquement aux métiers de l'agropastoralisme, de la peau et du gant des personnes en situation de grande précarité.

Promotion, sensibilisation et valorisation

- Les Petits Tabliers du Gantier. Ce projet a pour principaux objectifs de vulgariser auprès des publics scolaires la connaissance des métiers d'art rares, susciter de nouvelles vocations notamment agricoles.
- Création de 2 jeux ludo-éducatifs sur les savoir-faire et métiers d'Art du Pays de Millau en Occitanie. Création d'outils ludo-éducatifs avec comme cible principale les jeunes générations, dont l'accès à la connaissance passe principalement par le langage numérique.
- Les 100 visages qui Disent Oui. Il s'agit d'une opération de recueils de témoignages audiovisuels par et pour les jeunes générations auprès des praticiens de la peau et du gant en activité ou retraités : éleveurs, bergers, gantiers, mégissiers, mais également acteurs des pratiques sociales associées.
- Création de la première route écotouristique des gantiers et des bergers. Création de la route patrimoniale des gantiers et des bergers, en Pays de Millau et Occitanie avec les offices de Tourisme, les collectivités, les praticiens.

- Poursuivre la revitalisation des festivités de la Sainte-Anne en Pays de Millau. Sainte patronne des gantiers mégissiers avec la contribution active de praticiens et praticiennes, des populations, à la fois les traditions liturgiques (bénédiction des outils de praticiens, prières universelles adaptées aux besoins des praticiens, fabrication de costumes pour les processions), les traditions gastronomiques liées au travail de la peau.

Recherche et documentation

- Poursuivre l'organisation des colloques internationaux pour sensibiliser les praticiens, les populations, à échelle territoriale, nationale, et internationale sur le patrimoine immatériel en proposant des séries de témoignages d'acteurs de savoir-faire concernés avec des interventions de scientifiques, des professionnels de la culture.
- Création d'une 1^{ère} Chaire UNESCO sur la Bienveillance Animale.



© Pole Cuir Aveyron P. D'Andurain

14. Vélyé asi granfon, jeux et traditions de veillée funéraire des Grands-Fonds

DESCRIPTION DE LA PRATIQUE

Les veillées mortuaires organisées le soir du décès d'un habitant de la région des Grands-Fonds sur la Grande-Terre en Guadeloupe sont l'occasion de chants, de jeux d'agilité et de vigilance, de jeux de mots ainsi que de devinettes qui témoignent d'une identité régionale singulière. Ces jeux et ces chants visent à distraire la famille endeuillée de son chagrin et à renforcer les liens de solidarité. Ils permettent de prolonger agréablement le temps que les voisins et les amis du défunt passent en compagnie de ses parents et de ses proches. La musique traditionnelle de veillée dans les Grands-Fonds n'admet aucun instrument de musique. Le chant de veillée proprement-dit ainsi que la plupart des jeux d'agilité sont accompagnés de battements de mains et de bouladjel – ou banjouguita.

Aujourd'hui les jeux de mots et les devinettes sont dans une langue qui mêle le Créole et le Français. L'animateur de veillée les enchaîne à plaisir et se positionne pour cela sous la véranda de la maison du défunt ou alors dans une pièce adjacente à celle où il/elle est exposé(e). Les jeux d'agilité et de vigilance se font à l'extérieur et parfois simultanément. Selon le jeu, ils se pratiquent à deux ou à plusieurs, debout ou accroupis. Les participants suivent les directives que chante un soliste qui est aussi meneur du jeu. Les objets utilisés -matière végétale, cailloux, machette- sont issus de l'environnement quotidien et soulignent le caractère rural de cette pratique.

MESURES DE SAUVEGARDE ENVISAGÉES

La ville de Sainte-Anne en Guadeloupe envisage de créer une exposition relative à la veillée des Grands-Fonds et à la contribution de Sergius Geoffroy, porteur émérite de cette tradition dans la maison de quartier située à Fouché, à Sainte-Anne.

L'association Kan'nida a entrepris l'élaboration d'un livre consacré aux porteurs des traditions particulières aux Grands-Fonds vivants en 2021 et à tous ceux des générations passées qui ont inspiré les kontè, chantè, bouларыen et lutteurs d'aujourd'hui.

15. L'irrigation traditionnelle gravitaire par canaux en France

DESCRIPTION DE LA PRATIQUE

L'irrigation traditionnelle gravitaire par canaux est un système d'irrigation qui repose sur un important maillage de canaux principalement à ciel ouvert et creusés dans la terre, permettant à l'eau de circuler par gravité en vue d'être partagée, afin d'arroser une superficie souhaitée et répondre aux différents besoins des utilisateurs du réseau. La pratique, rigoureusement réglementée, s'étend du printemps au début de l'automne, le canal est donc généralement à sec pendant l'hiver. En France, l'irrigation traditionnelle s'est développée depuis le Moyen Âge, principalement dans les territoires montagneux des régions méditerranéennes mais aussi en plaine : les Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Isère, Pyrénées-Orientales, Corse, Alpes-Maritimes, Ardèche, Bouches-du-Rhône, Cévennes, Drôme, Gard, Hérault, Aveyron, Lozère, Savoie, Vaucluse sont les principaux départements concernés. Cette pratique, qui nécessite une gestion collective à l'échelle locale, est portée par des groupes sociaux composés d'agriculteurs et de particuliers, dont l'organisation s'est formalisée au fil des siècles. Aujourd'hui, les communautés sont toujours constituées à échelle locale mais aussi à l'échelle nationale autour de l'irrigation traditionnelle, réunissant des acteurs divers qui œuvrent à travers de nombreuses actions au maintien de cette pratique multiséculaire de plus en plus menacée. En effet, le manque de moyens (humains, financiers, techniques) pour entretenir les canaux, les restrictions d'eau et la complexité des réglementations, ou encore le changement climatique et le développement d'autres méthodes d'irrigation sont autant de risques pour la conservation de la pratique. Or l'importance historique, la transmission des savoir-faire, la dimension identitaire forte et les externalités positives de la pratique (notamment vis-à-vis des objectifs de développement durable) en font un patrimoine national qu'il convient de sauvegarder.

MESURES DE SAUVEGARDE ENVISAGÉES

Au-delà des actions déjà mises en place, d'autres mesures sont souhaitées par les différents territoires pour contribuer à la sauvegarde de l'irrigation traditionnelle à système gravitaire. Ces mesures de sauvegarde peuvent s'articuler autour des piliers suivants :

Adopter une approche systémique

Cette approche implique de travailler en parfaite collaboration avec les communes, les collectivités territoriales et les pouvoirs publics sur la gestion de l'eau dans tous ses états. Cette approche apparaît comme indispensable aux interventions et au montage des dossiers de demande d'aide engendrés par le maintien des canaux et spécialement par les reconstructions suite à des événements climatiques et des catastrophes naturelles. Cette démarche est également fondamentale pour une mise en cohérence des objectifs de la transition écologique, et des contraintes administratives qui en découlent, avec la fonction écologique des canaux.

Travailler en synergie avec une pluralité d'acteurs peut signifier aussi de collaborer avec les porteurs d'initiatives artistiques (*land art*) le long de canaux. Cette approche systémique, orientée vers la collaboration et l'aide mutuelle, pourrait aussi faciliter l'organisation de chantiers collectifs de restauration des canaux encore en activité mais qui ont besoin d'un gros effort ponctuel à un moment donné, ce qui permettrait aussi de faire connaître plus amplement la pratique.

Améliorer la connaissance des canaux

Il s'avère important de réaliser un inventaire du patrimoine bâti et matériel associé à l'irrigation gravitaire, de l'ensemble des équipements servant à celle-ci, et un inventaire des canaux eux-mêmes (encore utilisés ou non) pour mieux les connaître, les valoriser et les conserver.

Faire connaître les canaux auprès du grand public

La sauvegarde de l'irrigation gravitaire dépend fortement de la compréhension du rôle crucial qu'elle joue à l'échelle locale, mais aussi globale, en apportant des réponses concrètes à la crise environnementale. Il est ainsi important de médiatiser plus amplement la nécessité de conserver cette pratique de l'irrigation traditionnelle, notamment en organisant des événements tels que des expositions, projections, conférences... Cela peut passer par plus de visites de terrain et randonnées accompagnées, la mise en place de panneaux d'interprétation/de signalétique, d'expositions photos, muséales, voire des produits alternatifs compensant par exemple l'absence de neige ou offrant une nouvelle gamme de produits labellisés « éco touristiques » ou « slow tourisme ». Les acteurs professionnels du tourisme et du sport, ainsi que les associations locales patrimoniales, sportives et touristiques ont vocation à s'engager dans cette dynamique. Dans cette démarche de valorisation des canaux à une grande échelle, il est aussi fondamental d'impliquer les agriculteurs dans la valorisation

15.

et la médiation de la pratique (partage de connaissance autour des potagers et de leur arrosage).

Soutenir les multiples usages des canaux

Les canaux et les pratiques d'irrigation gravitaires peuvent être sauvegardés si ces ouvrages et savoir-faire continuent à avoir du sens et une fonction pour les communautés. Soutenir l'installation de nouveaux projets agricoles et remettre en état des parcelles en friche qui peuvent être irriguées peut ainsi contribuer à la sauvegarde de ces pratiques. Développer les usages nouveaux ou récents des canaux pour encourager leur entretien.

Accompagner les démarches juridiques

La sauvegarde de l'irrigation traditionnelle dépend également de son cadre juridique. Dans cette perspective, il est nécessaire de trouver un outil juridique et/ou législatif qui permette de protéger les canaux.

Dans l'immédiat, du point de vue législatif, il est aussi important de faciliter et de faire connaître l'accès de droit à la Matrice Cadastre dont disposent les ASP du fait de leur statut d'établissement public, cet outil permettant de faciliter le suivi des mutations et des divisions de parcelles pour tenir à jour leur Plan Parcellaire et leur État Nominatif des Propriétaires.

Soutenir l'administration et le financement

La gestion des canaux d'irrigation et des Associations Syndicales de Propriétaires (ASP) est complexe du point de vue administratif et demande des compétences spécifiques. Pour cela, des formations aux outils de gestion pourraient être mises en place. Concernant les financements, il faudrait mettre à profit les aides financières pour des charges de fonctionnement, et pas seulement pour des investissements. Cette aide financière pourrait se traduire, notamment de deux façons :

- financement des frais de nettoyage et d'entretien selon une enveloppe établie au préalable par le gestionnaire, par prestation de travaux ou achat de matériel pour une réalisation en régie ;
- financement de postes de garde-vannes mutualisés.



© Agnès Hocquet

16. Les savoir-faire et la culture du craquelin de Haute-Bretagne

DESCRIPTION DE LA PRATIQUE

Spécialité de Haute-Bretagne, le craquelin est un biscuit sec de type échaudé. De forme ronde à ovale, avec des bords relevés pour la majorité d'entre eux, il s'apparente à une petite écuelle craquante avec un diamètre compris en moyenne entre 3 et 12 centimètres. Les craquelins sont le fruit de savoir-faire artisanaux portés aujourd'hui par cinq craqueliniers encore en activité. Son procédé de fabrication suit une succession d'une douzaine d'étapes bien précises, parmi lesquelles : le travail de la pâte, le pétrissage, le laminage, la découpe, l'échaudage, le plaquage, la cuisson au four, le tri et l'ensachage. Si les ingrédients de base sont majoritairement les mêmes (farine, œufs, eau et poudres levantes), leur texture, leur goût et leur couleur sont différents selon les fabricants et leurs spécificités.

Habitants du territoire, ou originaires de celui-ci, touristes habitués ou de passage... le goût du craquelin est partagé par de nombreuses personnes en Haute-Bretagne et un peu partout en France, notamment via le tourisme et l'évolution des canaux de vente. « Madeleine de Proust » liée aux souvenirs d'enfance ou de vacances, de nombreuses personnes témoignent de leur attachement à ce biscuit. Consommé aux différentes étapes de la journée (petit déjeuner, goûter, apéritif ou dîner), à tartiner, salé ou sucré, ou à tremper dans une boisson chaude : chacun et chacune y vont de leur technique de dégustation, véritable rituel du quotidien pour beaucoup.



© Julie Léonard BCD

MESURES DE SAUVEGARDE ENVISAGÉES

1. Recherche, étude, documentation

- Face au manque de travaux historiques, il convient d'encourager études et recherches universitaires sur l'histoire du craquelin, des craqueliniers et de leur savoir-faire. Des échanges pourront notamment être engagés avec l'université Rennes 2 avec laquelle Cœur Émeraude, la structure de préfiguration du parc naturel régional Vallée de la Rance – Côte d'Émeraude, a l'habitude de travailler.
- Afin de constituer un fonds documentaire, un appel à documents (notamment dans les archives privées) est envisagé. Ce fonds pourra être numérisé et rendu accessible en ligne. Les modalités pratiques (constitution, hébergement, etc.) restent à définir.
- En relation avec le service régional de l'inventaire du patrimoine culturel, l'inventaire des fours à craquelins initié dans les années 2000 à Pleurtuit pourrait être repris et étendu.

2. Structuration de la communauté et visibilité

- Le travail d'inventaire des savoir-faire et de la culture du craquelin a été initié par quatre des cinq craqueliniers encore en activité. Ces derniers souhaitent réfléchir à la manière de se structurer afin de maintenir les liens établis et de poursuivre le travail engagé quant à la sauvegarde et à la valorisation de ces éléments. La forme et le statut ainsi que les objectifs précis restent encore à définir (création d'une association, d'une confrérie, etc.) mais l'idée serait d'ouvrir ce collectif aux amateurs, amatrices et passionnés du craquelin et de son histoire.

3. Sensibilisation et valorisation

- Les craqueliniers souhaitent créer un support d'information commun disponible dans leurs différentes boutiques ainsi qu'au sein de différents points de diffusion (offices de tourisme, mairies, musées, etc.).
- En lien avec le parc naturel régional Vallée de la Rance-Côte d'Émeraude, il est envisagé de créer un espace muséographique consacré au craquelin, à son histoire, son savoir-faire et aux outils utilisés. Certains objets ont été récupérés par Yves Pageot et René Menguy, habitants de Pleurtuit, lors de la fermeture de la boulangerie des craqueliniers Eugénie et Julien Poulard, et pourraient constituer un premier fonds.
- Une réflexion est également en cours afin d'intégrer des actions de sensibilisation et de valorisation autour des savoir-faire et de la culture du craquelin dans le cadre de différents événements à destination du grand public, comme les Journées européennes du patrimoine, ou à destination des scolaires comme la Semaine du goût, etc.
- Une réflexion pourrait également être amorcée pour travailler en collaboration avec les lycées hôteliers de la région.

4. Enjeux de durabilité

- Les actions des craqueliniers en matière de traitement de leurs déchets (pâte résiduelle, eaux des chaudières, etc.) pourraient être mises en avant et renforcées en lien avec les acteurs locaux intéressés.
- Le parc naturel régional peut accompagner les craqueliniers dans une transition vers des sachets recyclables, ou à la création d'un sac à craquelins réutilisable (avec des matériaux locaux comme le lin et le chanvre, des encres végétales, etc.).
- À plus long terme, un travail pourrait être engagé entre les craqueliniers et le parc naturel régional Vallée de la Rance-Côte d'Émeraude quant à l'origine géographique des matières premières dont la culture pourrait être (re)localisée sur le territoire du parc.

17. La construction navale vernaculaire en bois, l'art de la charpenterie de marine : le doris de Saint-Pierre-et-Miquelon

DESCRIPTION DE LA PRATIQUE

Le doris de Saint-Pierre-et-Miquelon destiné à la petite pêche est dérivé des doris des Bancs. D'un point de vue de la forme, on distingue le doris de Saint-Pierre du doris de Miquelon. Ce dernier a notamment été équipé à partir des années 1950 d'une "cabane" servant d'abri et située plus ou moins au centre de la coque.

Le paysage de l'archipel est ainsi façonné par l'espace du plain, organisé autour des salines et des doris avec les cabestans comme éléments centraux. Le plain est une grève de galets assez haute qui constitue la zone primordiale du retour de pêche. Les salines, alignement de cabanons polychromes, situées en front de mer, étaient à la fois des lieux de construction, ainsi que des lieux d'hivernage et d'entretien.

Jusqu'au milieu des années 1980, les constructeurs de doris appartenaient à un groupe d'artisans spécialisés et reconnus qui pratiquaient leur activité constructive en même temps qu'une autre activité liée à la mer, principalement la pêche. Du fait de la disparition de son usage premier, la petite pêche, il n'y a plus de constructeurs professionnels de doris dans l'archipel. La construction et la réparation des embarcations sont désormais pratiquées à des titres divers : patrimoine, pêche amateur, plaisance. Le doris de Saint-Pierre-et-Miquelon, élément identitaire fort de l'archipel, est devenu un objet patrimonial et de loisir.

MESURES DE SAUVEGARDE ENVISAGÉES

- L'archivage des éléments matériels (photos, films, plans) des travaux de construction ou de restauration menés par les différents acteurs de la pratique rencontrés et le recueil sonore de leurs récits
- Reconstruction d'un doris de Miquelon selon les techniques traditionnelles.
- Intégration de la présentation des savoir-faire de la construction du doris de Saint-Pierre dans la construction d'un parcours patrimonial dans l'archipel
- Renforcer la coopération régionale sur le sujet avec le Canada, et notamment Terre-Neuve, les Îles de la Madeleine, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, où de nombreux acteurs sont encore actifs ; engager une candidature d'adjonction française au dossier d'inscription sur les listes Unesco des « traditions nordiques des bateaux à clins ».
- Démarche éducative encourageant la participation de tous les enfants et jeunes de l'archipel à la sauvegarde des savoir-faire constructifs du doris de Saint-Pierre-et-Miquelon par l'acquisition de connaissances, un rapport direct aux embarcations, la rencontre avec des constructeurs anciens et actuels, et une pratique de l'activité de la charpente navale.

18. Les connaissances et savoir-faire des liqueurs en France

DESCRIPTION DE LA PRATIQUE

Si l'élaboration des liqueurs nous renvoie à l'univers des monastères et des apothicaires, à celui des plantes de montagne et de bord de mer, des fruits des vergers et des épices des pays lointains, elle nous évoque également des moments de partage familiaux et amicaux autour de ces boissons coutumières. Les moines et les villageois transformaient ces ressources naturelles pour concocter des élixirs, des vins de fruits, des ratafias et des liqueurs. Avec l'engouement pour les liqueurs au XIX^e siècle, le métier de liquoriste émerge, porté par des femmes et des hommes connaissant les vertus des plantes et améliorant sans cesse leur transformation. Des maisons familiales et des entreprises artisanales se créent et produisent dès cette époque une grande variété de liqueurs qui enrichissent la gastronomie française. Issues de pratiques savantes et populaires, les liqueurs sont l'expression d'un florilège de savoir-faire liés à l'extraction de la quintessence d'une large diversité d'ingrédients grâce aux techniques héritées de l'infusion, de la macération et de la distillation. Une nouvelle génération de liquoristes continue d'innover tout en perpétuant ces méthodes traditionnelles, afin de préserver et de transmettre le patrimoine du goût des liqueurs. Petits producteurs et maisons historiques travaillent avec des partenaires locaux pour assurer la qualité de leurs produits, tout en sensibilisant les consommateurs à leurs savoirs et savoir-faire, tout en adoptant une démarche respectueuse de l'environnement inhérente à leur identité.



© Cécile Bouchayer

MESURES DE SAUVEGARDE ENVISAGÉES

Transmission des savoir-faire et formation
En l'absence de formation aux métiers et savoir-faire des liqueurs, un projet d'offre de formations via le SNFL est en cours de réflexion. L'objectif de ces formations est d'initier les étudiants aux savoir-faire des liqueurs, en complément des formations existantes, par exemple au sein du CIDS. En fonction de la région, et de la proximité avec un centre de formation, ou une université, des modules spécifiques pourraient être développés. En région Bourgogne, un projet de module « Liqueurs » est à l'étude avec l'école de commerce « School of wine and spirits business » de Dijon. Cela pourrait prendre la forme d'une partie théorique avec l'intervention d'enseignants, accompagnée d'une partie pratique avec la participation de professionnels issus de maisons de liqueurs de la région. L'objectif est de proposer une session dès le printemps 2025. Un groupe de travail se réunira d'ici à la fin de l'année pour préciser le programme. Ce type de formation serait une façon de garantir la transmission de leurs savoir-faire spécifiques, la pérennité des activités de fabrication des liqueurs et des métiers indispensables à leur sauvegarde.

Sensibilisation à la connaissance du patrimoine culturel immatériel des liqueurs

Projet de site internet du Syndicat Français des Liqueurs (SNFL)

Le site du Syndicat, de son action, de son histoire et de ses adhérents, dédié aux liqueurs est en projet comme outil de visibilité et de soutien à la valorisation des liquoristes et de leurs savoir-faire. Il poursuit ainsi la démarche participative d'inventaire qui a insufflé une dynamique de partage rassemblant les membres de la communauté autour de l'appropriation de leur patrimoine culturel immatériel. Celle-ci a été possible grâce aux réunions régulières du comité de pilotage composé de membres de la communauté, aux rencontres organisées en Bourgogne par les acteurs du cassis et à la participation de membres de la communauté et du SNFL à l'enquête. La poursuite de la collecte d'informations sur l'élément permettra de créer un site internet produit par le SNFL. Le site internet sera la vitrine des savoir-faire avec la mise en avant du travail de recherche effectué dans le cadre du PCI : le lien entre les liqueurs et le terroir et son histoire au travers d'une carte qui retrace les grandes catégories de liqueurs et les maisons associées, et la valorisation des différentes matières premières et leur transformation en liqueurs. Le site contiendra également des informations sur les différents métiers qui font partie de la communauté : agriculteur, herboristerie, maître de chai, distillateur, tonnelier....

L'Apéritif du Patrimoine : il s'agit d'un apéritif populaire organisé dans le cadre des Journées européennes du patrimoine auquel sera associée la communauté des liqueurs. Il pourra être un événement type apéritif populaire en lien avec une collectivité, ou avec l'ouverture de maisons de liqueur au public.

19. Pratiques et savoir-faire paludiers en Presqu'île de Guérande

DESCRIPTION DE LA PRATIQUE

Les activités paludières du sud Bretagne sont nées il y a de cela plusieurs siècles, profitant d'une géomorphologie du trait de côte adaptée à ce type d'activités. En effet, le littoral de cette région est parcouru par de nombreux rentrants, qui, couplés à une marégraphie particulière, ont permis l'établissement d'une activité d'extraction du sel sur différents bassins, entre le nord de la Loire-Atlantique et le sud du Morbihan. Cette activité a très tôt constitué une économie primaire essentielle pour les territoires, qui ont profité d'une manne financière très importante grâce au commerce du sel. Au fil des siècles, en dehors d'une mécanisation accrue des moyens de déplacements des exploitants, de transports de la production et de la glaise, les technologies n'ont que peu évolué, et les pratiques contemporaines demeurent relativement similaires à celles du passé. Au-delà, la pratique paludière, exercée dans les marais salants, a conduit à l'émergence d'un socio-écosystème particulier, inféodé à ce milieu hyper anthropisé, alliant nature et culture autour d'un paysage unique. Une communauté de paludiers porte encore aujourd'hui ce patrimoine vivant, qui fait face à différents défis, mais qui a permis de sauvegarder ce milieu unique dans le temps. Au-delà de l'extraction du sel, les pratiques communautaires comprennent aussi d'autres activités liées à la nature (pêche dans les traicts et dans les étiers, poissonnage dans les vasières, apiculture, cueillette, chasse, ...), mais également un ensemble riche de pratiques rituelles et festives ou encore de traditions orales et d'artisanat. Enfin, les marais salants constituent depuis toujours un laboratoire à ciel ouvert, et a été largement documenté, dans une démarche pluridisciplinaire, liant scientifiques et communauté. Les pratiques paludières de la région sont sensiblement uniques et diffèrent des autres pratiques d'extraction de sel de la façade maritime, notamment sur les plans techniques, ethno-linguistiques, et identitaires.

MESURES DE SAUVEGARDE ENVISAGÉES

La question de la transmission des savoirs inféodés à la gestion du marais est ainsi centrale. La transmission est en effet localement assurée par tout un système plus ou moins visibles de pratiques inter et intragénérationnelles, qu'il convient de maintenir, notamment lors des pratiques socio-festives, ou des corvées collectives. Certains savoirs particuliers, liés par exemple à la lecture de la météorologie des heures à venir sont menacés d'extinction, remplacés par des applications numériques dernier-cri. L'une des mesures pour les sauvegarder pourrait être l'organisation d'ateliers collectifs in situ, à intervalles réguliers.

Le Centre d'ethnologie du sel atlantique doit aussi être conforté dans son rôle de passeur entre la communauté locale, les autres communautés de la façade atlantique européenne concernées, mais aussi et surtout, les scientifiques et les institutions. La valeur des collections et des documentations collectées et conservées au musée, largement reconnues, doit être portée à connaissance, et être mise à profit d'échanges accrues avec les autres territoires salicoles. L'expérience passée et présente du Centre d'ethnologie, ses expositions fréquentes consacrées à des activités salicoles exogènes au territoire, ses nombreux contacts à l'étranger, son rôle de passeur entre sciences et pratiquants, ses missions d'expertises locales et internationales invitent à donner au Centre un rôle nodal de pilote d'une fédération de socio-écosystèmes salicoles, à l'échelle nationale évidemment, mais peut-être, plus largement, à l'échelle européenne, voire internationale.

Le projet régional de classement sur la liste des Sites du patrimoine mondial de l'Unesco doit être relancé pour aboutir rapidement, sous l'égide des services de l'État, et en lien direct avec les collectivités territoriales concernées, et en premier lieu, l'EPCI Cap Atlantique.

Il en est de même pour l'opération Grand site « marais salants ». Cette présente fiche doit permettre de relancer la démarche. Ce projet doit également être accompagné d'une réflexion sur les mutations du tourisme à l'échelle du marais salant, puisqu'il ne doit pas conduire à une nouvelle sur-fréquentation, mais plutôt à une réorientation de l'activité touristique au profit d'un tourisme vert et bleu durable, et respectueux du socio-écosystème. Concernant le patrimoine bâti, une recommandation majeure concerne le lancement d'une réflexion concernant le classement de certains bâtiments, au titre notamment des MH. Nous pensons notamment au magasin à sel « la Cathédrale », mais aussi à d'autres salorges plus modestes, mais tout à fait emblématiques, et soumises à terme, pour nombre d'entre elles, à disparition.

Enfin, une sensibilisation à destination de la communauté quant à son patrimoine vivant doit être poursuivie par les institutions locales. Le Musée des marais salants peut assurer un rôle de pivot dans la démarche. L'histoire scientifique et artistique du marais doit aussi être poursuivie dans le futur, au bénéfice du socio-écosystème, le Musée pouvant occuper là-encore une position centrale.



© Gildas Buron

20. Les pratiques sociales et culturelles dans les bistrotts et cafés en France

DESCRIPTION DE LA PRATIQUE

Ouverts à tous, accueillants, empreints de chaleur humaine, les cafés et bistrotts en France font partie de notre histoire collective, demeurant des lieux de sociabilité essentiels. Intimement liés à la vie locale, ces lieux populaires révèlent des sociabilités propres à la culture, l'histoire française. Que ce soit dans les bourgs ruraux ou les centres-villes, ils continuent de jouer un rôle de carrefour culturel et social, offrant un espace où les habitants peuvent s'informer, consommer, se restaurer, et surtout se retrouver et se connaître. Expressions privilégiées de leur environnement et marqueurs du patrimoine urbain, ils participent activement à l'animation des quartiers. Ces lieux se présentent en France comme un espace culturel tant par les relations sociales qu'ils induisent que par certaines pratiques qu'ils accueillent.

Les bistrotts et les cafés se distinguent par une qualité personnalisée de service en créant une atmosphère unique. Ils se caractérisent ainsi par l'interaction riche entre bistrotiers, serveurs, et clients au sein de cet espace culturel. Ce sont la terrasse, le comptoir et les salles qui facilitent les échanges, attirant à la fois des habitués et des visiteurs occasionnels. Ces derniers sont souvent séduits par les services offerts à toute heure, au quotidien et par l'esprit inclusif des lieux.

Les professionnels se mobilisent pour préserver la dimension humaine et la vitalité de ce mode de sociabilité, chargé d'histoire, attachant et irremplaçable à l'heure du numérique et des réseaux sociaux.

MESURES DE SAUVEGARDE ENVISAGÉES

Journée nationale des bistrotts et cafés

Les bistrotts peuvent être considérés comme des remparts à la globalisation par les pratiques de proximité qu'ils entretiennent, par la diversité culturelle qu'ils expriment et par leur dimension humaine, physique. Ils sont au cœur de la vitalité des quartiers et des villages. Des collectifs tels que le groupe SOS, Culture Bar-Bars et la démarche de labellisation « Bistrot de Pays » ou l'Association pour la reconnaissance de l'art de vivre dans les bistrotts et cafés de France en tant que patrimoine culturel immatériel, témoignent de l'intérêt général pour les valoriser et pour les préserver. À ce titre, un autre défi prioritaire est la sensibilisation des jeunes à ces lieux et aux métiers de contact qu'ils portent. Des actions de sensibilisation telles que la « Journée nationale des bistrotts et cafés » peut être portée par la communauté des bistrotts en France, soutenue par les acteurs locaux.

Sensibilisation des jeunes dans les établissements de formation de restauration

Une web série sur les réseaux sociaux peut-être un vecteur de sensibilisation pour faire comprendre aux jeunes l'intérêt de ce métier. En effet, la perception d'un métier difficile et peu rémunérateur au sein d'un café ou d'un bistrot méconnaît le rôle d'un professionnel au sein de ces établissements, qui participe de la vie sociale de son territoire ou de son quartier, et peut ainsi satisfaire la quête d'un métier qui a du sens.

Sensibilisation des élus

Sensibilisation des collectivités territoriales qui reprennent des murs d'établissements aux compétences et caractéristiques nécessaires des professionnels pour animer ces lieux.

Amélioration de l'image du bistrot pour une prise de conscience collective de sa valeur culturelle

Interventions en direction des publics au moyen de conférences pour mettre en avant les travaux (publications, films, documentaires et la valorisation des métiers du café) autour des cafés et bistrotts pour sensibiliser les « amoureux des cafés ».

Ouvrage réunissant les souvenirs et témoignages des clients occasionnels et habitués des cafés et bistrotts. Diffusion de l'exposition photographique itinérante « Au Bonheur des Bistrotts », présentée en 2023 dans plusieurs mairies parisiennes, commissionnée par l'Association pour la reconnaissance de l'art de vivre dans les bistrotts et cafés de France en tant que patrimoine culturel immatériel auprès des collectivités publiques pour toucher le plus grand nombre.

Exposition patrimoniale grand public dans un lieu prestigieux dont le commissariat serait assuré par l'Association pour la reconnaissance de l'art de vivre dans les bistrotts et cafés de France.

© Pierrick Bourgault & Pierre Josse



21. Les savoir-faire de la découpe bouchère à la française

DESCRIPTION DE LA PRATIQUE

En France, on atteste la présence de boucheries dès l'époque romaine. Au Moyen Âge, dans les grandes villes et notamment à Paris, la profession s'organise sous forme de corporations. Au XIX^e siècle, les premières nomenclatures administratives des morceaux sont établies. Une découpe spécifique émerge à Paris. Cette découpe dite « parisienne » devient la référence nationale avec l'apparition des premières écoles de boucherie, de nombreux ouvrages relatifs au métier et à sa technique, ainsi que dès 1894, d'une organisation professionnelle nationale. Cette découpe se diffuse et se nomme désormais « découpe bouchère à la française ».

Clé du travail des viandes, elle intervient au milieu d'une chaîne opératoire allant de l'animal sur pied à la mise en étalage. Ces savoir-faire consistent en une reproduction d'une série de gestes précis, pour valoriser au mieux le muscle en faisant appel à une connaissance anatomique poussée, en vue d'obtenir des morceaux spécifiques adaptés à des préparations culinaires variées et ainsi de limiter le gaspillage.

La communauté est composée des 80 000 professionnels et apprentis exerçant dans les 18 000 boucheries artisanales françaises. La transmission de l'élément repose essentiellement sur une interaction entre les professionnels, le monde éducatif et les apprentis. L'apprenti se forme à des savoir-faire acquis chez le maître d'apprentissage, puis complétés et homogénéisés en alternance en centres de formation d'apprentis (CFA).

MESURES DE SAUVEGARDE ENVISAGÉES

La communauté a identifié les mesures de sauvegarde suivantes :

Formation et transmission

- Poursuivre la mise à jour des référentiels des diplômes de baccalauréat professionnel et brevet professionnel : la CFBCT travaillera en lien avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.
- Poursuivre le développement des ressources pédagogiques dédiées aux savoir-faire de la découpe, avec la création d'un module culturel et historique issu des échanges tenus dans le cadre de la candidature entre le comité scientifique et la communauté. Ce module sera intégré à la plateforme « Campus digital des métiers de la viande ». La CFBCT travaillera à l'élaboration de ce module en lien avec l'École Nationale Supérieure des Métiers de la Viande et l'Institut Européen d'Histoire et des Cultures de l'Alimentation.
- Ajouter un tome cheval à la collection Ressources pour Apprendre. Cela résulte des réflexions tenues lors des réunions du conseil scientifique concernant le risque de perte des connaissances liées à la découpe de la viande chevaline.
- Poursuivre la numérisation des ressources pédagogiques liées aux savoir-faire de la découpe bouchère à la française, sur le modèle du projet mené pour la collection Ressources pour Apprendre, afin d'y inclure des ressources supplémentaires. Poursuivre le développement de la réalité virtuelle, notamment pour former à la découpe. La CFBCT travaillera en lien avec l'École Nationale Supérieure des Métiers de la Viande et d'autres partenaires pédagogiques.

Promotion, sensibilisation et valorisation

- L'opération « Un objet qui vous est cher », initiée par le comité scientifique provoque une prise de conscience collective de la dimension patrimoniale des objets et récits personnels détenus par les membres de la communauté. Afin de pérenniser ces objets et témoignages et de mettre en perspective leur dimension patrimoniale, des actions de communications dédiées seront mises en place. Des articles réguliers seront notamment rédigés dans le journal La Boucherie Française afin de valoriser la démarche d'inscription à l'Inventaire national. La CFBCT valorisera cette dimension patrimoniale, en lien avec l'Institut Européen d'Histoire et des Cultures de l'Alimentation.
- Créer une association des anciens lauréats du concours « Un des Meilleurs Apprentis de France » bouchers pour en faire les ambassadeurs des savoir-faire de la découpe bouchère à la française auprès des apprentis en formation. La CFBCT sera chargée de la création de cette association.
- Développer, en partenariat avec l'interprofession, les relations et les échanges entre apprenants dans les différents métiers de la filière (futurs éleveurs, bouchers, cuisiniers, etc.)
- Proposer des recettes qui valorisent le savoir-faire de la découpe bouchère à la française et en particulier certains morceaux moins bien identifiés des consommateurs.

Recherche et documentation

- Créer un lieu de sauvegarde des matériels recueillis dans le cadre de la démarche d'inventaire et de la thèse CIFRE. Il s'agirait d'un lieu physique, hébergé dans les locaux de la CFBCT, et d'une plateforme en ligne. À titre d'exemple, la plateforme en ligne pourrait regrouper les enregistrements audio des entretiens réalisés dans le cadre de la thèse CIFRE.
- Renforcer les liens avec le master « Master Histoire, Civilisation, Patrimoine, Sciences historiques Parcours Cultures et Patrimoines de l'alimentation » de l'Université de Tours, en particulier dans le cadre du module viande, en Master 2, par exemple avec des recherches sur des recettes anciennes. Ce master accueille des étudiants dont certains sont des professionnels des métiers de bouche.
- Rédiger une page Wikipédia sur les savoir-faire de la découpe à la française, sur la base de cette fiche et en lien avec PCI Lab. La CFBCT se chargera de la rédaction, en lien avec l'Institut Européen d'Histoire et des Cultures de l'Alimentation.



© CFBCT

22. L'art de la charpenterie de marine en Normandie

DESCRIPTION DE LA PRATIQUE

Dans des chantiers professionnels et associatifs installés tout le long du littoral normand des charpentiers de marine continuent à construire et à restaurer des bateaux en bois. Leur activité qui était essentiellement orientée jusqu'au début du XX^e siècle vers la construction d'embarcations pour la pêche et le cabotage s'est diversifiée au gré des transformations techniques et sociales que la région a connues. Après avoir travaillé conjointement pour la pêche et la plaisance, les chantiers navals ont désormais élargi leur champ d'expertise aux bateaux patrimoniaux en accompagnant l'intérêt pour le patrimoine maritime qui a émergé dans les années 1980. En parallèle, le nombre de nouvelles constructions pour la pêche a fortement diminué, aboutissant ainsi à la situation actuelle où prédominent les activités de restauration et d'entretien.

S'il est de moins en moins mobilisé pour des projets de constructions neuves, le savoir-faire des charpentiers de marine continue néanmoins à s'exercer et à se transmettre. Il repose notamment sur la capacité des artisans à visualiser et à réaliser des pièces aux volumes complexes qui doivent être précisément et solidement liées les unes aux autres pour former la charpente du navire. Le savoir-faire de conception propre aux maîtres-charpentiers tend lui à disparaître du fait de la délégation du travail de conception à des architectes navals.

D'un point de vue des techniques architecturales utilisées en Normandie, la construction à franc bord est la plus répandue, même si on trouve des constructions « sur bordé premier » ou « à clins » pour les embarcations plus légères et de petites tailles.

MESURES DE SAUVEGARDE ENVISAGÉES**Approvisionnement en bois**

Les craintes autour de la pérennité des ressources en bois utilisables en charpenterie navale poussent les charpentiers et les chantiers normands à souhaiter la mise en place de mesures de protection par l'État. Il s'agirait de s'inspirer des politiques menées en d'autres temps par Jean-Baptiste Colbert pour réserver des arbres et des futaies à la construction navale en bois. La coopération entre les acteurs concernés (forestiers, bûcherons, éhouppeurs, scieurs) pourrait être facilitée par la mise en place d'une filière d'approvisionnement spécifique reconnue pour sa contribution à l'entretien du patrimoine maritime. Pour l'ONF, le contrat d'approvisionnement en bois de marine est l'outil à privilégier où le charpentier de marine va identifier les bois dont il a besoin dans les massifs forestiers. Ces contrats seront réalisés à un niveau territorial (par Direction territoriale) ou local en fonction des volumes de bois nécessaires aux bateaux réalisés.

Fédération des acteurs

Plusieurs charpentiers de marine plaident pour la création d'un regroupement professionnel qui faciliterait les échanges entre les chantiers. Une telle association permettrait notamment aux différents professionnels de s'entraider dans leurs démarches auprès des Affaires maritimes ou des services en charge du patrimoine. Elle favoriserait également les approvisionnements en bois et pourrait jouer un rôle d'interlocuteur entre les chantiers et les centres de formation.

Implication du public

Si certaines municipalités tout comme l'État et les différentes collectivités territoriales participent à la préservation du patrimoine maritime en soutenant les initiatives associatives ou en agissant directement, les charpentiers de marine rencontrés aimeraient que cette dynamique s'amplifie. Ils regardent avec intérêt et envie les modèles développés dans les pays scandinaves, en Angleterre ou même en Bretagne. Lors de séjours dans ces régions, ils ont pu constater la vitalité de la construction navale en bois et la valorisation dont elle fait l'objet. Gérard et Mireille Bernard mentionnent notamment le cas d'un bateau du patrimoine accueillant une auberge de jeunesse en Suède. Yannick Bégoc se montre confiant en l'avenir en soulignant que si des pays comme le Danemark sont en avance sur ces questions, les projets qui s'annoncent en Normandie, comme la construction de la Mora, donnent de belles perspectives. Éric Drouet, formateur au lycée professionnel Edmond Doucet pense, pour sa part, que la mise en valeur de la charpenterie navale ne passe pas uniquement par la navigation qui concerne un public relativement restreint mais aussi par l'ouverture des ateliers au public. Selon lui, le secteur pourrait bénéficier de l'engouement actuel pour des expériences « authentiques » en s'ouvrant vers l'extérieur et en créant des espaces permettant l'échange et la participation. À rebours du processus qui invisibilise le travail artisanal en le délocalisant dans des zones périphériques ou en le dissimulant derrière des barrières, il s'agirait plutôt de permettre au public d'avoir accès à la vie du chantier.

Renouveler l'offre

La construction d'embarcations neuves pour la pêche pourrait elle-aussi faire l'objet d'une valorisation. Ce mode de construction particulièrement adapté pour certains types de bateaux de pêche de taille modeste possède en outre des atouts en termes de tenue à la mer et de confort d'utilisation. Le bois est moins bruyant que le métal et offre une meilleure ventilation que les autres matériaux. Lorsqu'ils commandent des bateaux en bois, les pêcheurs ont également la possibilité de pouvoir obtenir un outil de travail fabriqué sur-mesure conformément à leurs besoins. Si ces avantages sont connus des pêcheurs, ils sont généralement contrebalancés par des arguments économiques ou par le fait que les bateaux en bois demanderaient plus d'entretien. Des données précises sur ces aspects mais aussi sur la durabilité et l'impact écologique des différents types de construction pourraient permettre à la construction en bois de se repositionner face à des concurrents soutenus par des secteurs industriels puissants.

Documentation sur les savoirs des charpentier-architecte

Enfin, la disparition de la figure du charpentier-architecte, dont il ne reste aujourd'hui que quelques représentants retraités, rend urgente la collecte et la documentation d'un savoir-faire qui ne s'est pas, ou peu, transmis du fait des évolutions de la pratique décrites plus haut. Le savoir de ces charpentiers capables de construire les bateaux qu'ils dessinent mériterait une étude à part entière. Celle-ci pourrait s'appuyer sur les récits de ces artisans et sur les éléments matériels qu'ils ont conservé comme les plans, les photos, les maquettes et les devis.



© Théo Lebouc

23. L'art de la poterie traditionnelle de Mayotte

DESCRIPTION DE LA PRATIQUE

La poterie traditionnelle de Mayotte est constituée d'ustensiles ménagers et de cuisine, d'objets décoratifs et de rituels. C'est un savoir-faire artisanal porté par une communauté mixte présente sur Petite-Terre et la moitié sud de Grande-Terre. Les praticiens-nes tiennent leurs savoirs de leurs familles ou d'un fundi. Ils-elles continuent de transmettre, de génération en génération, soit au sein des familles, soit, depuis quelques années, aux seins des associations qui prennent le relais en organisant des ateliers lors de manifestations de valorisation des patrimoines culturels (festivals, expositions, JEP...). Les poteries sont fabriquées à partir de l'argile et au moyen de matériaux rudimentaires bio-sourcés (bois, feuilles de cocotier, coquillages...), servant d'outils de façonnage, et géo-sourcés (terre crue et argileuse), servant à créer les objets. La principale technique employée à Mayotte est le façonnage. Les praticiens-nes n'utilisent ni un tour de potier ni ne tournent autour de la pièce comme par exemple au Vietnam. Ils-elles travaillent la matière avec leurs doigts par pression et lissage. Il existe trois types de minéraux argileux : les smectites, la kaolinite et l'illite. La terre est directement récupérée par l'artisan-e, dans les vasières, sur les plages ou dans les carrières, puis acheminée dans un récipient ou un sac jusqu'au lieu de travail de l'artisan-e (généralement à son domicile, sur la terrasse, dans un coin de la cour, à même le sol ou sur un plan de travail).

L'argile extraite est ensuite mélangée à de la matière d'origine minérale afin d'obtenir ultérieurement la solidité des objets (technique du modelage). Ces objets sont cuits dans un four de confection artisanale (en briques de terre compressée, par exemple) ou au feu de bois. La qualité des objets conçus dépend, elle, de trois critères : le degré de savoir-faire de l'artisan-e, les propriétés chimiques des matériaux employés et la localisation des sites d'extraction.

La pratique de l'art de la poterie est une occasion supplémentaire pour se rencontrer et partager, tant pour les femmes et les hommes. C'est aussi une source de revenus avec une faible structuration. Bien que figurant parmi les caractéristiques du territoire, il y a une vraie difficulté à assurer de façon pérenne la viabilité de la pratique car il y a une réelle difficulté pour accéder à la ressource (réglementation des côtes, urbanisation, saturation des voies de déplacement), il y a une mise en concurrence, du fait des nouveaux modes de vie, avec les contenants en matière plastique et il y a une faible attractivité pour les jeunes. La poterie traditionnelle de Mayotte fait sens pour l'ensemble de la population et constitue un patrimoine partagé.

MESURES DE SAUVEGARDE ENVISAGÉES

L'art de la poterie est confronté à plusieurs difficultés. Nous relevons principalement celle de la transmission, de la mise en visibilité, de l'accès à la ressource et du développement économique. Le plan de sauvegarde envisagé est issu à la fois des entretiens avec les praticiens-nes et les représentants-es des institutions, notamment la direction des affaires culturelles (DAC) de Mayotte et la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) de Mayotte et tente d'apporter les premières réponses. Il contient deux axes structurants :

1. Structurer avec la délégation académique à l'éducation artistique (DAAC) et la DAC, un projet d'éducation artistique et culturelle. Il s'agit de sensibiliser les plus jeunes à l'existence de ces savoir-faire patrimoniaux avec l'intervention directe des praticiens-nes. L'accent sera mis sur le développement culturel et la valorisation du PCI. Un travail de sensibilisation à la protection de l'environnement sera conduit avec la fédération mahoraise des associations environnementales (FMAE). Cette transmission sera assurée par la découverte de la matière première, des sites et des différentes techniques de fabrication de la poterie. Cette sensibilisation par l'immersion et l'échange favorisera l'intérêt voire participera à faire émerger des vocations.

La DAC et le musée de Mayotte ont signé une convention qui encourage la transmission et la valorisation tout en mettant en place :

- Des outils de médiation pour les différents publics, y compris le public scolaire,
- Une campagne de recherches complémentaires avec des universitaires,
- Des ateliers d'initiation à la fabrication d'objets de poterie,
- Des tables-rondes pour échanger sur l'art de la poterie,
- L'acquisition de la documentation,

Un parcours de sensibilisation pour les élèves sera mis en place. Des visites sur les sites permettent de faire un travail sur les différents dispositifs à mettre en place, pour diminuer l'envasement et la détérioration des lieux.

Le département soutiendra la création d'une exposition sur la poterie au musée de Mayotte (MuMa) avec des propositions d'ateliers. Ce sera l'occasion de faire venir les praticiens-nes et de permettre un temps d'échange. Des rencontres intergénérationnelles seront programmées avec les centres communaux d'action sociale (CCAS) afin de partager les connaissances. Trois objectifs seront visés :

- Faire connaître ce savoir-faire par l'initiation à l'utilisation des outils et des matériaux bien spécifiques,
- Acquérir les bons gestes du processus de fabrication,
- Aller à la rencontre des œuvres.

2. Pour aller plus loin, nous soumettons un second axe de partenariat avec le monde de l'économie sociale et solidaire, en engageant avec la CRESS une démarche de développement économique pour le territoire. Il s'agit de mener des réflexions sur l'entrepreneuriat culturel avec les chambres consulaires. Cela devrait mener à un groupement en coopérative qui accompagnerait le changement de mentalité et soutiendrait les praticiens-nes, en engendrant des biens et des services qui vont répondre aux besoins du territoire. La filière doit trouver sa place dans l'économie sociale et solidaire. L'art de la poterie comme le reste des compétences artisanales, doit bénéficier des aides à la création, des aides publiques et un véritable accompagnement sur la structuration et la formation. En effet les praticiens-nes souhaitent avoir une activité professionnelle. La question de l'entrepreneuriat devient incontournable. Une co-construction avec les différentes institutions du département doit permettre d'aider les acteurs à trouver un modèle économique. Actuellement, la CRESS qui est un organe du conseil départemental est dédiée au soutien de toute création entrepreneuriale ou associative dans une démarche de création, d'insertion et de professionnalisation de personnes à la recherche d'emploi. La structure est un moteur essentiel dans le développement des emplois à caractère social et solidaire. Aujourd'hui la CRESS propose un accompagnement pour la structuration de la filière par :

- la mise en place d'une coopérative,
- la création du musée de la poterie à Mayotte,
- la mise en place des activités périscolaire via une forme de structure d'économie sociale et solidaire pour développer davantage la filière,
- et l'incitation à se former via des structures d'insertion telle que Wenka-Culture.

Dans le même esprit, la DAC soutient ce plan et propose de financer l'intervention d'un professionnel de l'accompagnement.

Suite à l'inclusion de « l'art de la poterie de Mayotte » à l'Inventaire national du PCI, la DAC participera à la mise en place d'un évènement festif sur la poterie et contribuera à l'édition d'un guide artisanal.



© Département de Mayotte

24. Le chant de marin

DESCRIPTION DE LA PRATIQUE

« Chant de marin » (ou « chants de marins ») : expression utilisée, tant par la communauté patrimoniale qui fait vivre ces chansons que par le grand public, pour désigner la musique – et surtout les chansons – liée à la culture des gens de mer, par la provenance, la destination, l'usage, ou la vocation. Les thèmes abordés dans les chants sont presque tous liés au travail des gens de mer, à la navigation ou à l'imaginaire maritime.

La pratique est toujours chantée, mais la musique instrumentale y est présente en tant qu'accompagnement du chant.

Les pratiquants revendiquent une filiation avec le corpus traditionnel chanté par ceux qui avaient pour métier d'être marins au temps de la voile de travail. Toutefois, ils incluent dans leur répertoire des créations reflétant une profonde évolution sociétale, car le rapport à la mer a changé : anciennement uniquement considérée un espace de travail, celle-ci est aujourd'hui perçue comme un espace de loisir.

Le terme « marin » semble au premier abord désigner une catégorie socio-professionnelle précise, mais certains pratiquants incluent dans le genre dit « chant de marin » toutes les communautés maritimes et fluviales, d'autres le restreignent à celle des marins navigants en haute mer ; enfin certains y incluent les plaisanciers, d'autres s'en tiennent aux marins professionnels.

La majorité des chanteurs ne sont cependant pas des marins professionnels : si certains sont ou ont été inscrits maritimes, beaucoup naviguent pour leur plaisir ou aiment la culture maritime sans avoir de lien économique avec les gens de mer.

En France, les chants sont majoritairement en français, mais le répertoire des marins anglais est parfois présent, et les langues spécifiques aux communautés littorales sont également incluses (chants en flamand, en breton, en basque, en occitan...).

La pratique du « chant de marin » est très valorisée l'été dans certaines communes littorales à l'occasion d'évènements ou de festivals maritimes.

MESURES DE SAUVEGARDE ENVISAGÉES

Pour collecter, conserver et transmettre le répertoire de « chant de marin »

La poursuite de la collecte puis de la publication de corpus de chants maritimes, comme le fait la collection Ports en chansons s'avère nécessaire. Il reste encore bien des ports dont la tradition orale n'a pas fait l'objet d'enquêtes approfondies, tels Bordeaux, La Rochelle ou Toulon ; dans d'autres ports, aucune publication n'a encore été consacrée à ce sujet, tels Saint-Malo. Il en va de même pour des îles : Oléron, Ouessant, Sein, ou même la Corse... sans oublier La Réunion, la Martinique...

Publication de recueils ou/et disques sur des répertoires spécifiques comme, par exemple celui de la Marine Nationale au cours du XX^e siècle.

Des enquêtes orales et des inventaires du répertoire local peuvent être réalisés par des associations locales, départementales ou régionales qui se consacrent au patrimoine oral maritime ou au patrimoine oral musical. Parmi d'autres les Fédérations pour la culture et le patrimoine maritime, les associations régionales comme La Loure en Normandie ou Dastum en Bretagne ; les associations départementales (Dastum Bro Leon, Dastum Bro Gerne en Bretagne, Arexcpo en Vendée). Ces recherches peuvent également être effectuées par des associations patrimoniales locales. Les universités peuvent également y prendre part pour des recherches ethnomusicologiques ou d'anthropologie sur les pratiques orales des travailleurs de la mer.

L'association Office pour le Patrimoine Culturel Immatériel (OPCI), qui consacre depuis plus d'une décennie une partie de ces actions à ce domaine spécifique de recherche, a une expérience nationale dans ce domaine, ayant mené des programmes tant dans des ports méditerranéens que dans ceux de l'Atlantique ou de la Manche, ainsi que dans certaines îles d'Outre-Mer, pourrait accompagner, coordonner ou co-réaliser ce type d'inventaire.

Les publications, pour faire vivre ce répertoire, doivent avoir une dimension locale et nationale, ce qui implique d'avoir des partenariats d'édition adaptés à chaque situation.

Pour transmettre un art du chant lié à ce genre musical

La transmission pourrait être renforcée par l'organisation :

- de stages de chants à terre ou/et à bord sur la transmission de l'art du chant issu de la tradition orale maritime, un art qui varie selon les lieux ;
- de stages de formation et réflexion sur l'art de la composition de chansons à thèmes maritimes. Le répertoire peut en effet être transmis par de nombreux chanteurs connaisseurs de leur tradition maritime locale.
- de formations aux manœuvres chantées (tels les stages « Chanter en travaillant » organisés au Port-musée de Douarnenez en 1994, ou en Vendée en 1998, ou à bord de l'Hermione en 2013, avant son mâtage) ;
- de formation de formateurs afin d'assurer la pérennité de cet art musical ;

Ces trois volets sur la formation ne peuvent être assurés que par des chanteurs possédant à la fois une culture musicale et une culture maritime, et sachant à la fois chanter et maîtriser au moins l'art des manœuvres chantées. C'est aujourd'hui le cas, par exemple, de certains membres de l'association Phare Ouest (Cancale), de l'association Le Grand Léjon (Saint-Brieuc), de l'équipe de L'Armée du Chalut (OPCI).

Pour aider à maintenir et élargir la pratique

- Poursuite de l'organisation du concours national Trophée Capitaine Hayet, jusqu'à présent organisé par l'OPCI;
- Intégration plus forte de lieux de transmission dans des festivals et fêtes maritimes, petites ou grandes grâce à un lieu d'animation populaire autour du « chant de marin » où les pratiquants peuvent partager leurs chansons, en parallèle aux concerts programmés; telles les initiatives prises entre 2022 et 2024 par Les Bordées de Cancale ou Escala à Sète ou la Fête du Grand Léjon.
- Valorisation des répertoires maritimes locaux dans les écoles et via les conservatoires de musique, dans la lignée des initiatives prises pour faire découvrir les musiques et les chansons populaires transmises par tradition orale;
- Développement de créations thématiques valorisant un aspect du patrimoine chanté maritime (exemple : Chants-thon, concert autour du répertoire des pêcheurs de thon de la côte Atlantique à l'époque de la voile de travail; une création commandée par Escala à Sète en 2016).
- Développement du lien entre la navigation sur les voiliers traditionnels et la pratique du « chant de marin »
- Valorisation et transmission au niveau local, ou en échange entre ports ayant des traditions analogues, des répertoires chantés à thèmes maritimes lors de fêtes populaires du cycle annuel ayant un lien fort avec la culture maritime, tels les répertoires des carnivals de Dunkerque, Granville, Douarnenez (...) ou ceux des fêtes du hareng (Boulogne...)
- Développement des échanges entre les pratiquants du « chant de marin » de métropole et ceux des DOM-TOM.
- Développement d'échanges avec les pratiquants étrangers, notamment autour des chants de manœuvres (chanteurs anglais, américains...)

Pour populariser le patrimoine oral chanté des matelots français

- Mise en place en 2027 d'une grande exposition d'ampleur nationale Des marins qui chantent aux chants de marins à l'occasion du centenaire de la publication de Chansons de bord, le recueil réalisé par le capitaine Armand Hayet en 1927, qui est à l'origine de l'essor de ce genre musical en France.

Des actions et des outils de recherches

- Étude des répertoires et des pratiques de ceux qui font vivre actuellement le « chant de marin »;
- Organisation d'un colloque faisant le point de la pratique, des collectes, et évoquant les enjeux d'avenir : le seul colloque spécifiquement consacré à ce sujet jamais organisé en France a eu lieu en 1998 à L'Aiguillon-sur-Mer (Vendée) en 1998 (actes publiés en 2010 dans l'ouvrage La chanson maritime, cf. bibliographie). Cette rencontre pourrait se tenir en lien avec l'exposition évoquée ci-dessus;
- Cette proposition, enrichie d'une réflexion nationale, voire internationale, sur le chant de marin, fait l'objet d'une réflexion entre l'OPCI et un grand musée maritime national français, afin que ce projet soit mis en œuvre d'ici 2027;
- Actions permettant la transformation progressive de l'image de marque afin que la pratique reflète la culture de tous les milieux vivant de la mer, de la rivière et des lacs (à terre comme à bord) et non uniquement celle des « marins aventuriers de haute mer »;
- Recherche autour de répertoires extra-occidentaux (Afrique, Asie, Océanie, Amérique du Sud...) et échanges avec leurs pratiquants.



© Jean Mignet / opci-EthnoDoc

25. Les gestes du travail pour la cueillette du tilleul dans les Baronnie provençales

DESCRIPTION DE LA PRATIQUE

Les gestes du travail pour la cueillette du tilleul s'inscrivent dans une histoire longue d'un siècle et demi et sur un territoire spécifique, les Baronnie provençales. La cueillette du tilleul débute à la fin du XIX^e siècle, à la faveur du développement d'un commerce à destination de la parfumerie et de l'herboristerie. Production internationalement reconnue pour sa qualité, le tilleul des Baronnie doit cette reconnaissance aux savoir-faire développés par les cueilleurs pour lier les critères de qualification du commerce aux singularités de l'arbre et de la fleur du tilleul.

Depuis la plantation jusqu'au séchage, en passant par la greffe, la taille et la cueillette, les gestes du travail inventés, transmis et réadaptés tout au long du XX^e siècle, témoignent de la créativité des cueilleurs. Leur attachement passionné à cette cueillette est ancré dans une expérience collective singulière, celle de semaines passées dans le parfum des fleurs qui rassemblent les générations, les genres et toutes les professions. À la lisière des autres productions agricoles, les gestes de la cueillette révèlent un art de faire et de vivre avec ces arbres. Ils ont façonné un paysage et donné lieu à un patrimoine vivant de gestes de travail que les anciens et nouveaux cueilleurs souhaitent transmettre et qui représente un potentiel de développement pour l'avenir.

MESURES DE SAUVEGARDE ENVISAGÉES

La demande de reconnaissance des gestes de la cueillette comme Patrimoine Culturel Immatériel s'inscrit dans un ensemble d'actions portées par les acteurs de la filière (Syndicat des Producteurs, Confrérie, entreprises et producteurs) et du territoire (élus, Office du Tourisme, mairies, le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole de Nyons, Chambre d'agriculture, Parc naturel régional des Baronnie provençales).

La transmission des gestes de la cueillette est un enjeu majeur pour soutenir la demande et permettre aux nouveaux cueilleurs de s'investir dans la cueillette, non seulement en apprenant les anciens gestes mais aussi en les adaptant à leurs conditions de travail actuelles. Entre transmission et réinterprétation, les actions de sensibilisation, qui sont à venir via les projets de la filière et du territoire, sont un véritable repère pour la vitalité du patrimoine lié à la cueillette du tilleul (actions de formation, diffusion des connaissances par des publications en ligne ou papier).

Les actions aujourd'hui portées par les acteurs de la filière et du territoire sont en continuité avec les mesures initiées ces 5 dernières années et qui ont porté leurs fruits. Elles ont au moins trois enjeux :

1. Diffuser les connaissances liées au tilleul et à son histoire à la fois naturelle et culturelle;
2. Soutenir la réactivation de la filière qui associe la dimension patrimoniale et des approches renouvelée de la production;
3. Intégrer la cueillette du tilleul dans une démarche plus globale de préservation de la cueillette comme élément emblématique du « patrimoine alimentaire alpin ».



© PnrBp

26. Les connaissances, savoir-faire et pratiques liés aux papiers faits-main en France

DESCRIPTION DE LA PRATIQUE

Le papier est un matériau d'origine végétale. Il procède du travail et de la dispersion de fibres de cellulose dans de l'eau au moyen de diverses techniques, puis de leur regroupement grâce à l'élimination de l'eau par filtration, pressage et séchage. À partir de ces éléments caractéristiques, il existe différentes sortes de papiers faits main selon les fibres choisies pour la fabrication de la pâte, qui est définie par l'usage final (tous les végétaux peuvent être utilisés).

Ces papiers faits main reposent sur un ensemble complexe de connaissances, savoir-faire et pratiques. On peut identifier deux grandes étapes du processus de fabrication : la transformation des matières premières et la formation de la feuille. La succession des opérations est commune à tous les papiers mais permet de multiples variations selon la nature des fibres, le résultat visé et les procédés propres à chaque papetier.

Grâce à son expertise, le papetier crée un support sur-mesure pour une utilisation et une demande spécifiques : création artistique, édition, reliure, restauration, décoration...

Répondant à des critères qualitatifs notamment de reproductibilité, ces papiers sont issus d'un atelier de production, structure économique : la sauvegarde des savoir-faire est indissociable de la viabilité économique. Originellement le papier occidental était fabriqué dans un moulin fournissant l'énergie nécessaire à la production de la pâte. Aujourd'hui l'atelier peut être implanté dans ou hors d'un moulin.

MESURES DE SAUVEGARDE ENVISAGÉES

Création d'une fédération.

Au cours des ateliers organisés en vue de cet inventaire a émergé l'idée de créer un regroupement des fabricants de papier à la main (sous la forme d'une fédération, association, corporation, syndicat...) afin de répondre au besoin de s'organiser et structurer une action collective. Cette entité pourrait, par exemple, faire le lien avec les organismes publics et privés (aides administratives et financières...), apporter un soutien aux papetiers (conseil technique, outillage...), plaider et œuvrer pour la création d'une formation et d'un diplôme reconnus, porter des projets communs, comme l'organisation ou la participation à des événements et des expositions, coordonner l'accueil d'artistes et d'étudiants, mettre en œuvre une stratégie de promotion du papier fait-main, etc. Une réflexion est engagée.

Réalisation d'une « Papéothèque ».

Le groupe de recherche constitué autour du Moulin du Verger porte un projet de « Papéothèque » basée sur la collecte d'échantillons – ainsi que d'images, de sons, etc. Au moment de la rédaction de cette fiche, des recherches de financement sont en cours pour mener à bien celui-ci.

Itinéraire culturel européen autour de la fabrication du papier.

Le programme des Itinéraires culturels, lancé par le Conseil de l'Europe en 1987, est un label attribué à des parcours ou ensembles culturels reconnus comme importants au titre de leur contribution dans la valorisation de l'histoire, du patrimoine et de la mémoire commune au sein de l'Europe. Les Itinéraires couvrent de nombreux thèmes, dont le patrimoine immatériel.

La Ville d'Angoulême porte une candidature pour la création d'un itinéraire autour de la fabrication du papier en Europe. Elle a également pour son musée du Papier un projet d'extension et de refonte du parcours permanent, axé sur le patrimoine culturel immatériel pour le papier fait main.

Projet de candidature en série au Patrimoine mondial.

Des moulins à papier situés en Pologne et en République Tchèque ont initié un projet de candidature « en série » au Patrimoine mondial d'un réseau de moulins européens, dont Richard de Bas pour la France. Bien que celle-ci concerne les sites physiques, le patrimoine immatériel est de plus en plus pris en compte, la démarche contribuant aux synergies et à la visibilité.

Dispositifs de soutien public à la transmission.

Dans le cadre de l'élaboration de cette fiche, plusieurs pistes ont été évoquées pour répondre à la fois aux besoins et à la demande de formation, qui ne dépendent toutefois pas (uniquement) des papetiers. D'abord, un soutien financier pour l'accueil de stagiaires, d'étudiants et d'apprentis, qui exige une grande disponibilité, permettrait de faciliter la transmission des savoir-faire. Par ailleurs, dans la mesure où la certification Qualiopi est nécessaire mais représente un obstacle pour les professionnels, une solution à étudier serait le portage et l'accueil par une chambre régionale des métiers et de l'artisanat d'une formation assurée par les papetiers. Une mesure alternative ou complémentaire serait le développement de véritables modules dédiés à la fabrication du papier dans les écoles de restauration, ce qui n'est pas le cas actuellement.

27. La procession de Neuf lieues

DESCRIPTION DE LA PRATIQUE

La procession de Neuf lieues, plusieurs fois centenaire, est une tradition bien ancrée chez les habitants de la Basse Marche (située au nord de la Nouvelle-Aquitaine) qui y participent à divers titres, de la décoration d'une croix à une marche de vingt heures.

La procession est le point d'orgue d'un triptyque cérémoniel en l'honneur de saint Maximin, patron de l'église de Magnac-Laval : la grand-messe de la Pentecôte célébrée en présence des confréries des villes voisines, qui se termine par une courte cérémonie dédiée à saint Maximin ; immédiatement après la messe, la procession des Remparts, qui suit le tracé des anciens remparts de la ville ; enfin, la procession de Neuf lieues le lundi de Pentecôte.

La procession commence dans la nuit qui suit le dimanche de la Pentecôte, après la messe célébrée à minuit en l'église de Magnac-Laval. Elle parcourt une boucle de neuf lieues « de Gascogne », soit 53 km, comprenant 48 stations matérialisées par des croix fleuries par les familles riveraines pour se terminer à son point de départ vers 20 heures 30 par une cérémonie.

Tradition unique vu la distance à parcourir sans sommeil, la procession devient cérémoniale à partir de la croix de Sirvenon, située à deux kilomètres de son terme à Magnac-Laval. La statue de saint Maximin, sur les épaules de quatre porteurs, intègre alors le cortège ; les prêtres portent leurs vêtements sacerdotaux, les membres de la confrérie de Saint Maximin leur écharpe verte à liseré blanc.

MESURES DE SAUVEGARDE ENVISAGÉES

La pérennité de la procession constitue la raison d'être de la confrérie de Saint Maximin. Avec les nombreuses personnes qui l'assistent, elle veille à la qualité de la préparation et à la transmission de la tradition, sans prosélytisme.

Plusieurs mesures sont engagées :

- La principale mesure consiste à veiller à la qualité de la procession dans le respect de la tradition, comme cela est développé plus haut : préparation des chemins, bon état des croix, déjeuner chaud sous un abri sont essentiels pour des processionneurs fatigués. Cette responsabilité essentielle à la sauvegarde est assumée par les confrères résidant à Magnac-Laval et leurs proches.
- La confrérie a réédité en 2024 le Recueil des prières et livret d'accompagnement du processionneur.
- Un projet, en cours de réalisation, consiste en l'acquisition d'un terrain communal à proximité de la station actuelle de Sirvenon, en fin de procession avant le retour à Magnac-Laval. La confrérie souhaite maîtriser cette station importante où la procession devient cérémoniale. Il y a besoin de place pour les nombreux marcheurs et les voitures suiveuses, alors que la route départementale bordant la station de Sirvenon est fortement fréquentée en début de soirée du lundi de Pentecôte.
- Sur la propriété du château de Chercorat avec l'accord du propriétaire, un chêne sera planté en novembre 2024 à l'emplacement du « chêne de saint Maximin », qui se trouvait sur le parcours de la procession. Ce chêne, référencé dans plusieurs ouvrages, a été foudroyé puis arraché il y a une trentaine d'années.
- La confrérie et les propriétaires de la maison de Pézard envisagent de reprendre une étonnante tradition qui avait disparu : la traversée de la maison en son couloir central par le cortège vers 5 heures du matin.



© Eliane Lemerrier

Contacts presse

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication

service-presse@culture.gouv.fr

Tél : 01 40 15 83 31



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*